



NOTICE ANNUELLE

Pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2016

Le 26 septembre 2016

TABLE DES MATIÈRES

1. GÉNÉRALITÉS.....	2
2. AVERTISSEMENT CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS	2
3. STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	2
3.1 Dénomination sociale et constitution	2
3.2 Organigramme	3
4. DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS.....	3
4.1 La Société	3
4.2 Historique des trois derniers exercices financiers	4
4.3 Exercice financier en cours	5
4.4 Acquisition majeure	5
4.5 Produits et services offerts par la Société	6
4.5.1 Systèmes de traitement d'eau et des eaux usées	6
4.5.2 Produits de spécialité et services	6
4.5.3 Services d'opération et de maintenance	7
4.6 Marchés, méthodes de distribution, fournisseurs et clients	8
4.7 Orientation stratégique	9
4.8 Concurrence	10
5. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ	10
5.1 Activités générales	10
5.2 Méthodes de production et compétences spécialisées	11
5.3 Employés	12
5.4 Facteurs de risque	12
6. DESCRIPTION DU CAPITAL-ACTIONS.....	17
6.1 Description générale	17
6.1.1 Actions ordinaires	17
6.1.2 Actions privilégiées	17
7. DIVIDENDES	18
8. MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	18
8.1 Cours de clôture et volume	18
9. ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION	18
9.1 Administrateurs	18
9.2 Membres de la haute direction	20
9.3 Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions	20
10. POURSUITES ET MESURES RÉGLEMENTAIRES	21
11. MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES	21
12. AGENT DE TRANSFERT ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES.....	22
13. CONTRATS IMPORTANTS	22
14. INTÉRÊTS DES EXPERTS	22
15. COMITÉ D'AUDIT.....	22
15.1 Généralités	22
15.2 Mandat du comité d'audit	22
15.3 Composition	22
15.4 Honoraires de l'auditeur	23
15.5 Politiques et procédures d'approbation préalable	24
15.6 Surveillance du comité d'audit	24
16. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	24
Annexe « A » : MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT	25

1. GÉNÉRALITÉS

Aux fins de la présente notice annuelle, à moins que le contexte ne s'y oppose, les termes « Société » et « H₂O Innovation » désignent collectivement H₂O Innovation inc. et ses filiales.

Les produits et services de la Société sont plus amplement décrits sur son site Web à l'adresse www.h2oinnovation.com. L'ensemble des communiqués de presse diffusés par la Société s'y trouve également. L'information que contient le site Web n'est pas intégrée par renvoi dans la présente notice annuelle.

Les données relatives aux marchés et les prévisions sectorielles mentionnées dans la présente notice annuelle proviennent de diverses sources publiques. Bien que la direction de la Société estime que ces sources indépendantes soient généralement fiables, l'exactitude et l'exhaustivité de ces informations ne sont pas garanties et n'ont pas été vérifiées de manière indépendante par la Société.

Sauf indication contraire, les valeurs monétaires sont exprimées en dollars canadiens. Le symbole « \$US » renvoie au dollar américain. Le symbole « € » renvoie à l'euro.

2. AVERTISSEMENT CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés de la présente notice annuelle peuvent constituer des « énoncés prospectifs » qui impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, de sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société, ou les résultats sectoriels, peuvent différer sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs, exprimés ou avancés dans ces énoncés prospectifs. Lorsqu'utilisé dans la présente notice annuelle, ces énoncés emploient des termes comme « prévoir », « si », « croire », « continuer », « évaluer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « peut », « planifier », « potentiel », « prédire », « projeter », « devrait », « pourrait » ou « devoir », et tout autre terme semblable ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, notamment au regard de certaines hypothèses sur l'avenir d'une entreprise émergente. Ces énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles de la Société vis-à-vis des événements futurs et du rendement de l'exploitation, et ce, seulement en date de la présente notice annuelle. Les énoncés prospectifs impliquent des risques et des incertitudes importants, ne devraient pas être interprétés comme une garantie de rendement ou de résultats futurs et n'indiquent pas nécessairement que ces résultats se matérialiseront. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. Bien que les énoncés prospectifs ou tout autre document mentionné dans la présente notice annuelle se fondent sur des hypothèses que la direction de la Société estime raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Par ailleurs, les actionnaires ne doivent pas s'y fier indûment. Ces énoncés prospectifs sont formulés en date de la présente notice annuelle et, sous réserve des lois applicables, la Société n'a pas l'intention de les mettre à jour.

Les résultats et les développements réels différeront probablement, peut-être même sensiblement, de ceux dont il est question et qu'on suppose dans les énoncés prospectifs de la présente notice annuelle. De tels énoncés se fondent sur un certain nombre d'hypothèses, qui peuvent se révéler fausses, notamment, mais pas uniquement, au sujet : (i) de l'environnement concurrentiel; (ii) des risques d'exploitation ; (iii) des contrats à forfait conclus par la Société; (iv) de la direction et des employés de la Société; (v) des acquisitions et expansions; (vi) du développement de nouveaux produits; (vii) de la violation des droits de propriété intellectuelle; (viii) de la responsabilité de la Société à l'égard des produits et d'autres litiges potentiels auxquels la Société pourrait être soumise; (ix) de la mise en œuvre par la Société d'un plan commercial stratégique; (x) de la capacité de la Société à fournir des garanties et cautionnements d'exécution; (xi) de la liquidité du marché des actions ordinaires de la Société; (xii) des investissements de capitaux réalisés par les clients de la Société; (xiii) de la situation mondiale actuelle; (xiv) de financement additionnel et d'une potentielle dilution; (xv) de la pénurie de matières premières; (xvi) des liquidités; (xvii) des taux d'intérêt; (xviii) du portefeuille d'assurance; (xix) de la cybersécurité; (xx) des évolutions technologiques et réglementaires; (xxi) du crédit; (xxii) du taux de change; et (xxiii) du prix de transfert.

3. STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

3.1 Dénomination sociale et constitution

La Société a été constituée sous la dénomination sociale « Ressources Hebron Fjord inc. » par statuts de fusion sous la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 23 août 1995, au terme de la fusion de Ressources Chastel inc. et de 3152383 Canada inc. Le 1^{er} décembre 2000 et le 4 décembre 2008, la Société a changé sa dénomination sociale et a respectivement adopté « H₂O Innovation (2000) inc. » puis « H₂O Innovation inc. ».

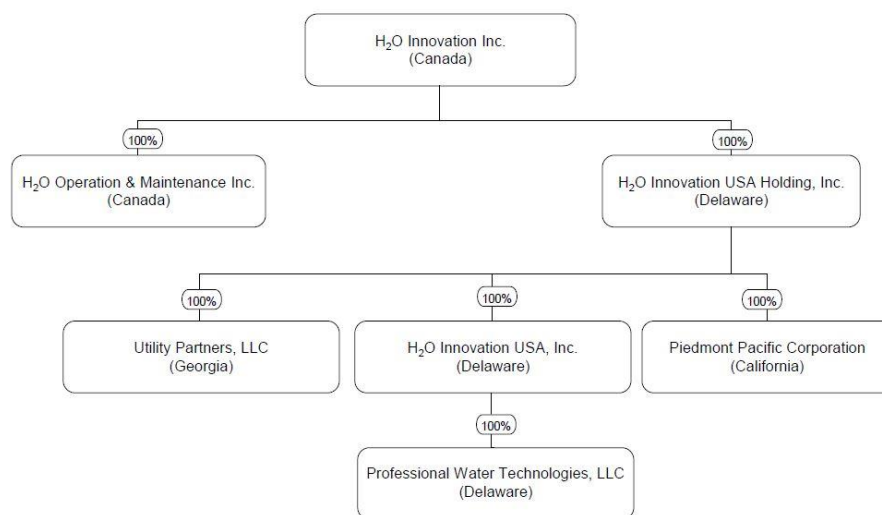
Le 1^{er} mars 2006, la Société a procédé à un regroupement de ses actions ordinaires sur une base de dix (10) actions ordinaires alors émises et en circulation pour une (1) nouvelle action ordinaire. Les termes et conditions des bons de souscription et des options d'achat d'actions alors émises et en circulation ont été ajustés à la date effective de ce regroupement. Un second regroupement d'actions ordinaires a été effectué en date du 1^{er} décembre 2014, sur la base de cinq (5) actions ordinaires alors émises et en circulation pour une (1) nouvelle action ordinaire. Les termes et conditions des options d'achat d'actions alors émises et en circulation ont également été ajustés à la date effective de ce deuxième regroupement.

Le 14 octobre 2015, la Société a obtenu un certificat de constitution mis à jour, assorti des droits, privilèges, restrictions et conditions de chaque catégorie d'actions que la Société est autorisée à émettre.

Le siège social de la Société est situé au 330 rue Saint-Vallier Est, Bureau 340, Québec (Québec) Canada G1K 9C5.

3.2 Organigramme

L'organigramme qui suit présente les principales filiales de la Société ainsi que leur juridiction de constitution respective en date du 26 septembre 2016 :



4. DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS

4.1 La Société

En tant que fournisseur de solutions complètes, H₂O Innovation conçoit, fabrique et met en service des solutions intégrées sur mesure de traitement d'eau et fournit une gamme complète de produits chimiques de spécialité, de consommables, de châssis d'ultrafiltration, de raccords et de filtres à cartouches, et ce, pour de multiples marchés. Par ailleurs, la Société conçoit, fabrique et met en œuvre des solutions de surveillance et de contrôle avancées, telles que le logiciel SPMC^{MC}, la technologie d'automatisation et de contrôle Clearlogx® et les systèmes SCADA.

Que ce soit pour la production d'eau potable et d'eaux de procédés industriels, le recyclage et la réutilisation de l'eau, le dessalement de l'eau de mer et/ou le traitement des eaux usées, les solutions mises au point par H₂O Innovation combinent la meilleure expertise qui soit aux produits et aux technologies membranaires les plus avancés. Fiables, respectueuses de l'environnement et à la fine pointe de la technologie, les solutions offertes par la Société sont ciblées vers les besoins des clients et visent à rationaliser les coûts pour les utilisateurs, optimiser le traitement d'eau et maximiser l'efficacité, la performance et la durée de vie d'un système de traitement d'eau.

La vision de H₂O Innovation est d'être le meilleur fournisseur de solutions de traitement d'eau et de technologies sécuritaires et fiables. Sa mission est de fournir des solutions de traitement d'eau sécuritaires et intégrées, tout en offrant un service à la clientèle d'exception afin d'assurer la longévité des relations clients.

4.2 Historique des trois derniers exercices financiers

Voici les événements qui ont influencé de façon significative le développement général des activités de la Société au cours des trois derniers exercices :

Exercice financier terminé le 30 juin 2016 :

- Ouverture d'un bureau à Bilbao en Espagne. L'ouverture de ce bureau a permis à la Société d'élargir sa présence internationale et a facilité l'expansion de la gamme de produits de spécialité et services de la Société en Europe et au Moyen-Orient. Cette gamme de produits inclut les raccords flexibles anticorrosion de Piedmont^{MD} et les produits chimiques de spécialité de PWT^{MC}. Le bureau est situé au 6, Barroeta Aldamar, 48001 Bilbao, Espagne.
- Récipiendaire du prix *Water Technology Company of the Year* aux *2016 Global Water Awards* qui se sont tenus à Abhu Dabi, ÉAU. La Société était nominée aux côtés de Suez, Danaher et G.E. Water & Process Technologies, trois (3) géants de l'industrie de l'eau.
- Expansion des activités de la Société au Mexique par l'intermédiaire d'une entente de royauté et de partenariat avec H₂O Innovación de Mexico S.A. de C.V. (« H₂O Innovación Mexico »). Par l'intermédiaire d'une royauté payée à la Société, H₂O Innovación Mexico pourra bénéficier des innovations, produits et technologies les plus récents offerts par la Société.
- Acquisition, en date du 21 octobre 2015, de tous les éléments d'actif relatifs à la technologie d'automatisation et de contrôle brevetée Clearlogx^{MD} et à la vente et à la distribution de produits chimiques, tels que les coagulants et les floculants destinés à l'opération et la maintenance des systèmes de traitement des eaux industrielles et commerciales. Cette acquisition a été effectuée pour une contrepartie totale de 1,5 M US\$. La technologie Clearlogx^{MD} permet de maintenir et d'optimiser les performances chimiques, tout en améliorant le rendement global du processus de traitement d'eau. Cette technologie se révèle particulièrement importante pour les usines de traitement d'eau par ultrafiltration étant donné qu'elle permet de diminuer considérablement l'accumulation de dépôts sur les membranes, de prolonger leur durée de vie, et ainsi, de réduire les coûts d'exploitation.
- Nomination de Marc Blanchet à titre de chef de la direction financière et de Guillaume Clairet à titre de chef de l'exploitation de la Société en date du 21 septembre 2015.

Exercice financier terminé le 30 juin 2015 :

- Lancement d'une nouvelle entité œuvrant dans la location et l'opération et la maintenance de systèmes de traitement d'eau au Canada sous la dénomination sociale « H₂O Opération & Maintenance inc. ».
- Développement et commercialisation d'initiatives innovatrices telle que le châssis FiberFlex^{MC} et le logiciel SPMC^{MC} (Centre de suivi de la performance à distance).
- Obtention par Piedmont Pacific Corporation des plus importants contrats de son histoire pour l'approvisionnement de 33 500 raccords flexibles à deux (2) usines de dessalement situées au Qatar par le biais d'une importante société espagnole d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction.
- Mise en service d'un des plus importants projets d'eau potable conçu par la Société, pour la ville de Delaware en Ohio. Ce premier système conçu avec les châssis FiberFlex^{MC} comprend trois (3) trains d'ultrafiltration et cinq (5) trains de nanofiltration traitant de l'eau provenant de deux sources différentes.
- Regroupement des actions ordinaires émises et en circulation de la Société sur la base de cinq (5) actions ordinaires alors émises et en circulation pour une (1) nouvelle action ordinaire.
- Début de la négociation des actions ordinaires de la Société sur le marché OTCQX aux États-Unis, un marché hors-cote exploité par OTC Markets Group pour les entreprises américaines et internationales établies.

Exercice financier terminé le 30 juin 2014 :

- Obtention, au cours de l'exercice, de 41,8 M \$ de nouvelles commandes de projets de traitement d'eau, amenant le carnet de commandes de la Société au niveau record de 38,3 M \$ en date du 30 juin 2014.
- Octroi, en février 2014, d'un contrat majeur pour un système d'osmose inverse pour le dessalement d'eau de mer, lequel sera le deuxième plus important système de ce type aux États-Unis. Ce contrat, d'une valeur de 10 M \$, consiste à concevoir, construire et fournir les équipements pour le projet Monterey Peninsula Water Supply et à en effectuer la mise en service.

- Acquisition, en date du 5 décembre 2013, de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Piedmont Pacific Corporation (« Piedmont »), une entreprise située en Californie et l'un des principaux fabricants mondiaux de raccords de tuyaux flexibles et autres raccords de tuyauterie destinés à des environnements hautement corrosifs. Cette acquisition a été effectuée pour une contrepartie totale de 3,9 M \$US. Piedmont offre une vaste gamme de produits, couvrant un large éventail d'applications industrielles et municipales, utilisés principalement pour l'assemblage de systèmes de filtration membranaire. Aussi, Piedmont a été la première entreprise à introduire sur le marché des raccords de tuyaux résistants à la corrosion et fabriqués en acier inoxydable duplex et super duplex.
- Clôture, en date du 5 décembre 2013, d'un placement privé par voie de prise ferme et d'un placement privé concomitant, sans l'entremise d'un courtier, d'actions ordinaires de la Société, pour un produit total brut d'environ 8 M \$. Certains initiés d'H₂O Innovation ont participé à ces placements privés et souscrit à des actions ordinaires de la Société. Investissement Québec a, pour sa part, participé au placement privé par voie de prise ferme et a souscrit des actions ordinaires, à hauteur de 18,28 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Le produit net de ces placements privés a été utilisé par la Société pour financer l'acquisition de Piedmont et aux fins du fonds de roulement.
- Clôture, en date du 30 septembre 2013, d'un placement privé d'un montant d'environ 1,9 M \$ avec un groupe d'investisseurs privés et d'une émission d'actions en règlement de dettes pour un montant d'environ 157 000 \$. La Société a utilisé le produit du placement aux fins du remboursement partiel de sa dette à long terme et de son fonds de roulement. Des actions ordinaires ont également été émises à certains créanciers de la Société afin de réduire la dette à long terme de la Société.

4.3 Exercice financier en cours

- Acquisition, en date du 26 juillet 2016 (avec une date effective au 1^{er} juillet 2016), de la totalité des participations de Utility Partners, LLC (« Utility Partners »), une société établie aux États-Unis et spécialisée dans l'opération et la maintenance d'usines de traitement d'eau et d'eaux usées. Cette acquisition s'est réalisée moyennant une contrepartie totale de 17 M US\$. Utility Partners offre aux clients américains du secteur municipal des solutions innovantes et économiques pour leurs usines de traitement d'eau et d'eaux usées.
- Clôture, en date du 26 juillet 2016, d'un placement privé par voie de prise ferme et d'un placement privé additionnel concomitant, sans l'entremise d'un courtier, d'actions ordinaires de la Société, pour un produit total brut d'environ 23 M \$. Certains initiés de la Société ont participé à ces placements privés et souscrit à des actions ordinaires de la Société. Investissement Québec et Caisse de dépôt et de placement du Québec ont participé au placement privé par voie de prise ferme et ont souscrit à un certain nombre d'actions ordinaires, portant ainsi leur participation respective à 18,56 % et 13,88 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Le produit net de ces placements privés a été utilisé par la Société afin de financer l'acquisition de Utility Partners.

4.4 Acquisition majeure

Le 26 juillet 2016 (avec une date effective au 1^{er} juillet 2016), H₂O Innovation a acquis, pour un montant de 17 M US\$, la totalité des participations de Utility Partners, un chef de file américain spécialisé dans l'opération et la maintenance des usines de traitement d'eau et d'eaux usées pour de petites et moyennes municipalités aux États-Unis. Utility Partners offre aux clients américains du secteur municipal des solutions innovantes et économiques pour les usines de traitement d'eau et d'eaux usées. Elle exploite présentement trente-quatre (34) usines dans six (6) États, principalement sur la côte du golfe du Mexique, dans le sud-est, dans le nord-est (Nouvelle-Angleterre) et sur la côte Ouest (Californie/Nevada). Les contrats à long terme conclus par Utility Partners, pour la plupart avec des municipalités, comportent des options de renouvellement sur plusieurs années.

À la suite de cette acquisition, les revenus de la Société proviendront majoritairement de sa ligne d'affaires dédiée aux produits de spécialité et services, qui sont de nature plus prévisible et récurrente. L'acquisition de Utility Partners permet à la Société d'établir un troisième pilier d'activité complémentaire, et de développer des synergies et de nombreuses occasions de ventes croisées entre ses différents secteurs piliers. Par ailleurs, H₂O Innovation dispose maintenant de tous les atouts nécessaires pour offrir des services d'opération et de maintenance à l'ensemble de ses clients dans le secteur d'activité dédié aux systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées.

Une déclaration d'acquisition d'entreprise relative à cette acquisition a été déposée sur SEDAR le 13 septembre 2016.

4.5 Produits et services offerts par la Société

Le modèle d'affaires de H₂O Innovation est basé sur trois (3) piliers d'affaires, synergétiques et complémentaires : (i) la vente de systèmes de traitement d'eau et des eaux usées, (ii) la vente de produits de spécialité et services, qui comprend également la vente d'équipement pour l'industrie acéricole et, (iii) avec l'acquisition de Utility Partners, l'opération et la maintenance des systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées.

4.5.1 Systèmes de traitement d'eau et des eaux usées

La Société conçoit, fabrique et commercialise des systèmes et de l'équipement pour la production d'eau potable et d'eaux de procédés industriels, le recyclage et la réutilisation de l'eau, le dessalement de l'eau de mer et le traitement des eaux usées (sanitaires et industrielles).

La majorité des systèmes vendus par la Société sont faits sur mesure. Chaque système est adapté aux exigences du client et aux caractéristiques spécifiques de l'eau à traiter. Ces systèmes sont principalement fondés sur les technologies de filtration membranaire et de bioréacteurs, qui combinent les différentes technologies, connaissances et expertises offertes par la Société à ses clients.

De plus, H₂O Innovation possède un ensemble de technologies brevetées, telles que Bio-Brane^{MC} et Bio-Wheel^{MC}. Ces technologies destinées aux applications nécessitant des bioréacteurs permettent à la Société de cibler les marchés de traitement des eaux usées et de la réutilisation de l'eau.

Afin d'améliorer son offre à sa clientèle, H₂O Innovation a conçu FiberFlex^{MC}, un nouveau châssis unique permettant l'interchangeabilité entre plusieurs types de modules d'ultrafiltration similaires aux éléments d'osmose inverse. Le châssis FiberFlex^{MC} permet de tirer avantage d'un plus large éventail de membranes à fibres creuses existantes et à venir.

Fidèle à cette approche, la Société a mis au point la technologie flexMBR^{MC} (bioréacteur à membrane flexible) utilisée dans les applications avancées de traitement des eaux usées. Le flexMBR^{MC} est le premier bioréacteur à membrane (MBR) conçu pour le traitement des eaux usées, basé sur une technologie ouverte permettant d'exploiter des membranes de différents fournisseurs. Il offre la flexibilité de passer d'un modèle de membrane à un autre sans avoir à redessiner le système. La technologie flexMBR^{MC} est conçue idéalement pour de nouveaux systèmes, mais elle peut également être intégrée à un système de traitement des eaux usées existant. Cette technologie a été récemment présentée à l'industrie du traitement de l'eau et sera commercialisée pendant l'exercice en cours.

La Société a également développé le bioréacteur à membrane conteneurisé, une solution innovatrice en matière de traitement des eaux usées qui respecte les normes réglementaires applicables aux effluents d'eaux usées en Amérique du Nord. Tous les équipements auxiliaires étant complètement intégrés dans le conteneur, ce bioréacteur à membrane conteneurisé peut facilement être transporté sur des lieux de travail isolés ou dans des communautés difficiles d'accès.

Le pilier dédié aux systèmes de traitement d'eau et des eaux usées a représenté 45,3 % en 2016 et 58,4 % en 2015 des revenus consolidés totaux de la Société, ce qui correspond à des revenus de 22,9 M \$ en 2016 et 28,4 M \$ en 2015.

4.5.2 Produits de spécialité et services

La Société vend des produits et des pièces de rechange destinés aux systèmes de filtration membranaire afin de satisfaire les besoins de sa clientèle existante tout comme ceux de nouveaux clients n'ayant pas acheté de systèmes de traitement d'eau auprès de la Société. Ces pièces de rechange incluent pompes, vannes, membranes, filtres, médias et toutes autres pièces de rechange faisant partie d'un système de traitement d'eau (ou d'eaux usées).

En outre, la Société synthétise et fabrique une gamme unique de produits chimiques de spécialité durables pour les applications de prétraitement membranaire (antitartres). La Société met aussi au point des mélanges spécifiques pour l'entretien, la conservation et le nettoyage des systèmes membranaires qui optimisent l'efficacité et les coûts d'exploitation ainsi que la performance et la durabilité des systèmes d'osmose inverse. H₂O Innovation offre également à ses clients des coagulants de spécialité destinés aux systèmes conventionnels et à filtration membranaire. Cette ligne de coagulants complète la gamme de produits chimiques de spécialité offerts par la Société, commercialisée sous la marque PWT^{MC}.

Par le biais de Piedmont, H₂O Innovation vend et fournit une vaste gamme de raccords de tuyaux et d'adaptateurs qui couvrent un large éventail d'applications municipales et industrielles utilisant principalement les technologies membranaires. Ces raccords et adaptateurs fabriqués en polymère, en acier inoxydable ou en acier inoxydable duplex et super duplex sont conçus spécifiquement pour la filtration membranaire, telle que l'ultrafiltration et la filtration par osmose inverse. La Société a

récemment ajouté à son portefeuille de produits de spécialité des boîtiers de filtres à cartouches à la fine pointe de la technologie, spécialement conçus pour les environnements hautement corrosifs et faits à partir de polyester renforcé de fibres de verre (PRV). Les boîtiers de filtres à cartouches en PRV sont universellement conçus pour prendre en charge divers types, marques et connexions de cartouches.

Cette ligne d'affaires inclut également les revenus provenant de la vente de produits et d'équipement servant à la production de sirop d'érable. H₂O Innovation commercialise sa technologie d'osmose inverse dans l'industrie acéricole. L'utilisation de cette technologie au profit des acériculteurs permet à la Société d'élargir ses activités dans une industrie où la technologie d'osmose inverse peut être utilisée. La Société offre une gamme complète de produits et d'équipement pour érablières afin de répondre aux besoins des acériculteurs, notamment : évaporateurs, séparateurs par osmose inverse, solution de contrôle, membranes, raccords, tubulures, réservoirs, filtres-presses et autres produits reliés à l'industrie acéricole. H₂O Innovation se différencie par ses produits innovateurs, tels que le Super-Concentrateur^{MC}, un procédé breveté de production de sirop d'érable par concentration de l'eau d'érable à une teneur en sucre variant entre 30° et 50° Brix au moyen de la filtration membranaire, et le H₂O-Smartrek^{MC}, une solution efficace mise au point exclusivement pour l'industrie acéricole qui utilise différents capteurs installés dans l'ensemble de l'érablière afin de fournir des renseignements précis sur l'étanchéité du réseau de collecte.

Finalement, afin de faciliter l'opération et la maintenance des systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées de ses clients, H₂O Innovation offre des solutions de surveillance et de contrôle avancées. Au cours des dernières années, la Société a mis au point son logiciel SPMC^{MC} (Centre de suivi de la performance à distance), qui est maintenant disponible sur le marché. Ce logiciel combine la détection rapide de tout problème pouvant survenir, l'optimisation du système, le dépannage à distance ainsi que l'accessibilité au système et l'archivage de données, le tout dans une plateforme unique et simple. Depuis octobre 2015, H₂O Innovation offre la technologie d'automatisation et de contrôle Clearlogx®, une technologie brevetée qui suit avec précision et en continu l'alimentation en coagulants pour maintenir un niveau de pH adéquat et une charge de particules optimale, tout en améliorant simultanément l'efficacité générale du procédé. Clearlogx® s'utilise également pour éviter un nettoyage excessif des membranes. Depuis peu, H₂O Innovation conçoit, fabrique et met en œuvre des systèmes SCADA afin d'aider ses clients à suivre et contrôler leurs usines de traitement d'eau et d'eaux usées. Un système SCADA (télésurveillance et acquisition de données) est un système de gestion à distance à grande échelle permettant le traitement en temps réel d'un grand nombre de mesures télémétriques et le contrôle à distance des usines de traitement d'eau et d'eaux usées. Le système SCADA complète les autres solutions de surveillance offertes par la Société étant donné qu'il permet au client de regrouper, dans un même système de gestion à distance, toutes ses solutions de surveillance.

Le pilier dédié aux produits de spécialité et services a représenté 54,7 % en 2016 et 41,6 % en 2015 des revenus consolidés totaux de la Société, ce qui correspond à des revenus de 27,7 M \$ en 2016 et 20,2 M \$ en 2015.

4.5.3 Services d'opération et de maintenance

En plus de tous les services techniques et produits de spécialité offerts par la Société pour supporter ses clients sur une base continue dans l'opération de leurs systèmes, la Société offre maintenant, par le biais de sa filiale Utility Partners, des services complets d'opération et de maintenance des systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées aux clients municipaux et industriels. Dans le cas des usines de traitement d'eau, Utility Partners exploite, entretient et répare pour tous ses clients l'équipement de traitement et de distribution de l'eau ainsi que les ressources connexes conformément aux spécifications du fabricant, et s'assure que la qualité de l'eau respecte les exigences réglementaires. Les usines de traitement des eaux usées prises en charge par Utility Partners présentent des procédés plus ou moins complexes, depuis les systèmes à lagune jusqu'aux systèmes de traitement tertiaire avancés qui utilisent les technologies les plus récentes. Les effluents traités peuvent être répandus sur les terres, évacués dans un cours d'eau récepteur, ou réutilisés à des fins d'irrigation. Utility Partners offre également des services complémentaires de travaux publics à ses clients qui en ont besoin, comme l'entretien des rues et du réseau de drainage, et la collecte des matières solides.

Par le biais de sa filiale H₂O Innovation Opération & Maintenance inc., la Société offre également la location de systèmes conteneurisés de traitement d'eau et d'eaux usées, d'unités pilotes aux clients qui souhaitent tester ou évaluer une technologie spécifique ainsi qu'un service d'opération et de maintenance de systèmes de traitement d'eau à travers le Canada auprès des clients des secteurs municipal et minier.

Compte tenu du fait que ce troisième pilier d'activité résulte de l'acquisition de Utility Partners en juillet 2016, aucun revenu provenant de ce nouveau secteur d'activité n'est inclus dans les revenus consolidés totaux de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2016. Les revenus générés au Canada par les activités de location et d'opération et de maintenance de la Société sont inclus dans les revenus générés par le secteur des produits de spécialité et services et ont représenté moins de 15 % des revenus consolidés totaux pour l'exercice terminé le 30 juin 2016.

4.6 Marchés, méthodes de distribution, fournisseurs et clients

La Société fait affaires aux États-Unis, au Canada et ailleurs dans le monde. Durant l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 2016, 58,2 % des ventes de la Société ont été réalisées aux États-Unis, 24,8 % au Canada et 17,0 % à l'international. Au cours de l'exercice financier précédent, qui s'est terminé le 30 juin 2015, 51,4 % des ventes de la Société ont été réalisées aux États-Unis, 35,5 % au Canada et 13,1 % à l'international.

Les produits et services de H₂O Innovation sont vendus sur les marchés municipal, commercial et industriel du traitement d'eau auprès des principaux clients suivants : municipalités et gouvernements locaux, collectivités et lotissements privés, centrales d'énergie et d'électricité, industries pétrolières et gazières, complexes miniers, camps de travailleurs, ainsi qu'à des clients provenant d'autres segments industriels.

La plupart des produits et services de la Société sont vendus directement à ses clients par l'équipe de vente interne dans le marché local (Canada et États-Unis). Les clients peuvent généralement être regroupés en deux grandes catégories : d'une part, les firmes de génie-conseil, entreprises de construction et fournisseurs de services de génie, d'autre part, les utilisateurs, qui comprennent les compagnies industrielles et manufacturières, les clients commerciaux, les services d'eau, les municipalités et les gouvernements locaux.

La Société travaille également en étroite collaboration avec un réseau de près de 15 représentants externes pour la vente de son équipement et de ses systèmes de traitement d'eaux usées au Canada et aux États-Unis.

Pour son secteur d'activité dédié aux produits chimiques de spécialité, la Société a développé un réseau de près de vingt-cinq (25) distributeurs internationaux, se positionnant dans les régions et pays suivants : États-Unis, Chine, Corée du Sud, Thaïlande, Australie, Taïwan, Colombie, Brésil, Malaisie, Philippines, Mexique, Inde, Émirats Arabes Unis, Égypte, Tunisie, Pakistan, Afrique du Sud, Éthiopie, Tanzanie, Kenya, Argentine, Arabie Saoudite, Vietnam, Équateur, Singapour, Oman et Qatar. Tous ces distributeurs commercialisent et vendent la gamme de produits chimiques de spécialité PWT^{MC} pour le prétraitement membranaire, de même que les produits de nettoyage et d'entretien relevant du service après-vente, lesquels font partie du secteur des produits de spécialité et services de la Société. Les produits vendus localement par ces distributeurs internationaux sont fabriqués par la Société dans ses installations de Vista en Californie, avant de leur être expédiés.

Depuis l'acquisition de Piedmont, la Société a non seulement maintenu le réseau de distributeurs existant mais elle l'a également élargi en ajoutant de nouveaux distributeurs au niveau international. Présentement, le réseau de distributeurs externes de Piedmont compte près de douze (12) distributeurs actifs dans plusieurs pays et régions du monde : Espagne, Mexique, Émirats Arabes Unis, Arabie Saoudite, Australie, Corée du Sud, Égypte, Argentine, Chili et Brésil. La Société fait également appel à sa force de vente interne pour vendre ces produits auprès de clients potentiels. Tous ces distributeurs vendent et commercialisent les produits Piedmont^{MD}, principalement les raccords de tuyaux et les adaptateurs qui font partie de la gamme des produits de spécialité et services d'H₂O Innovation. Les produits Piedmont^{MD}, notamment les raccords de tuyaux, adaptateurs et boîtiers de filtres à cartouches PRV vendus par H₂O Innovation par le biais de son réseau de distributeurs ou par sa force de vente interne, sont fabriqués par des fournisseurs soigneusement sélectionnés, qui ont développé au fil des années une solide relation d'affaires avec Piedmont. En janvier 2015, H₂O Innovation a ouvert un bureau à Bilbao, Espagne, et peut maintenant compter sur l'expertise de ressources expérimentées en ventes et développement de produits pour commercialiser les produits Piedmont^{MD} en Europe et au Moyen Orient.

La Société a développé, pour ses produits et équipement liés à l'industrie acéricole, un réseau de plus de trente-cinq (35) distributeurs actifs au Canada (Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick) ainsi que dans le nord-est des États-Unis. Tous ces distributeurs commercialisent et vendent l'équipement et les produits nécessaires à la production de sirop d'érable auprès des érablières et acériculteurs. H₂O Innovation utilise également sa force de vente interne pour la vente d'équipement et de produits d'érablières auprès de clients potentiels. L'équipement d'érablière offert par H₂O Innovation est fabriqué à ses installations de Ham-Nord au Québec et est ensuite expédié aux distributeurs ou directement aux clients.

Pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2016, aucun client de la Société n'a représenté plus de dix pour cent (10 %) de ses revenus. Pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2015, la Société avait tiré plus de dix pour cent (10 %) de ses revenus d'un seul client.

La Société ne croit pas que ses ventes soient exposées à des risques saisonniers importants, à l'exception de ses activités liées à l'industrie acéricole, laquelle est une industrie saisonnière. La Société estime tout de même être légèrement exposée aux cycles économiques, soit de la même manière que les autres compagnies faisant affaires dans le domaine de l'infrastructure et des services publics. Afin de minimiser les impacts de ces cycles économiques, la Société a équilibré ses activités entre les marchés municipal, commercial et industriel, tout en se basant sur une solide combinaison de produits associant les ventes de systèmes, les ventes de produits de spécialité et services et les services d'opération et de maintenance

des services d'eau, lesquels sont généralement de nature récurrente. Cette combinaison, qui résulte des acquisitions réalisées par la Société au cours des dernières années – incluant l'acquisition de Utility Partners réalisée en juillet 2016 – ainsi que de sa croissance interne sur cette même période, devrait, selon l'opinion de la Société, lui permettre de gérer son exposition aux cycles économiques.

La Société collabore avec un réseau de divers fournisseurs situés principalement au Canada et aux États-Unis et ne dépend pas d'un seul fournisseur pour s'approvisionner en matières premières, à l'exception de certaines matières premières spécifiques nécessaires pour la fabrication des raccords de Piedmont et la production de l'équipement et des produits d'érablière. La Société a identifié le risque de dépendance à des fournisseurs spécifiques pour certaines matières premières et travaille actuellement à la mise au point d'une solution alternative et à la recherche de fournisseurs additionnels pour ces matières premières. La Société évalue fréquemment son réseau de fournisseurs, leurs capacités techniques et la compétitivité de leurs prix et conditions de vente. La Société est également appelée à travailler avec de nouveaux fournisseurs, en fonction des exigences de fabrication requises pour chaque projet.

4.7 Orientation stratégique

Le modèle d'affaires de la Société repose sur trois (3) piliers. Le premier, qui est au cœur de la croissance et du développement de la Société, est de fournir des systèmes de filtration membranaire et autres solutions intégrées aux clients des secteurs municipal et industriel principalement au Canada et aux États-Unis. Le deuxième pilier repose sur les produits de spécialité et services, qui incluent les produits Piedmont^{MD}, les produits chimiques de spécialité PWT^{MC}, les solutions de surveillance et de contrôle avancées et les services après-vente pour les systèmes. Le troisième pilier d'activité, récemment ajouté avec l'acquisition de Utility Partners, est dédié aux services d'opération et de maintenance de systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées.

La Société a l'intention de continuer à tirer parti de sa clientèle qui achète des systèmes de traitement d'eau pour générer des ventes de produits de spécialité et de services, incluant, entre autres, produits chimiques de spécialité, produits de spécialité dédiés à l'industrie de l'eau, services après-vente, et équipement et produits pour l'industrie acéricole. Au cours du prochain exercice financier, la Société a l'intention de se concentrer sur l'intégration des services d'opération et de maintenance offerts par Utility Partners de façon à bénéficier des synergies entre les différents piliers de la Société. Les ventes de ces produits et services, de par leur nature généralement récurrente, ajoutent de la prévisibilité au modèle d'affaires de la Société. Les relations étroites et continues que la Société entretient avec ses clients du secteur des produits de spécialité et services peuvent apporter de nouvelles opportunités de ventes de systèmes. La Société prévoit développer ce type de relation avec les clients de Utility Partners et créer des synergies similaires ainsi que des occasions de ventes croisées avec ses deux autres piliers. Ces synergies entre les piliers de la Société fonctionnent dans les deux sens et la Société souhaite les maintenir et les développer au cours de l'exercice 2017, notamment en raison de l'acquisition de Utility Partners.

De plus, en offrant des solutions de surveillance et de contrôle avancées, telles que le logiciel SPMC^{MC}, la technologie Clearlogx® et les systèmes SCADA, et en bénéficiant de son troisième pilier d'activité dédié à l'opération et à la maintenance de systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées, la Société a amélioré son offre-client et se positionne comme un fournisseur offrant des solutions complètes de filtration membranaire, étant en mesure d'offrir à ses clients une vaste gamme de systèmes, équipement, produits et consommables et de les assister dans l'opération et la maintenance de leurs systèmes – dans l'objectif d'une amélioration continue de la performance opérationnelle.

La Société se concentrera également sur le développement de sa présence dans les marchés créneaux tels que l'industrie alimentaire, les centrales d'énergie et d'électricité, la production d'éthanol, le secteur pétrolier et gazier, et l'industrie minière. Au niveau du marché municipal, et dans le but d'augmenter les ventes de systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées, la Société compte mettre un accent grandissant sur les communautés de petite et moyenne taille en Amérique du Nord, notamment en développant ses relations avec les firmes d'ingénierie locales. Il n'est pas rare que ces firmes locales fassent plus fréquemment appel à des fournisseurs de systèmes de traitement d'eau expérimentés pour fournir leurs services à leurs clients municipaux, contrairement aux firmes d'ingénierie nationales et internationales qui ont souvent leur propre équipe interne d'ingénieurs spécialisés dans le traitement d'eau. Dans le marché industriel, la Société prévoit se concentrer sur les segments faisant face à des problèmes d'eau complexes, s'efforçant d'apporter des solutions sur mesure et d'optimiser l'opération des systèmes de traitement d'eau. La Société a également développé et continue de promouvoir son expertise dans les unités conteneurisées/autonomes offrant un débit faible à moyen pour la production d'eau potable ou le traitement des eaux usées.

Au cours du prochain exercice, la Société a l'intention de continuer à développer ses activités internationales par le biais de ses réseaux de distribution mondiaux pour ses produits de spécialité, de créer des synergies entre ses différents réseaux de distribution et, ainsi, de continuer à développer de tels réseaux à travers le monde. La Société prévoit également continuer de développer de nouveaux produits afin de répondre aux besoins en constante évolution de ses clients et de fournir un meilleur

support à ses distributeurs; et d'optimiser son offre hybride de systèmes, de produits de spécialité et services et de services d'opération et de maintenance, en proposant à ses clients la vente croisée de ses trois piliers d'activité.

Étant donné que les services d'eau municipaux explorent désormais des approches moins traditionnelles de construction, d'exploitation et de gestion afin de satisfaire leurs besoins en investissements et de respecter les normes réglementaires à l'échelle fédérale, l'une des approches alternatives actuellement très plébiscitée est la méthode DBO (conception-construction-opération). Avec ce type de contrat, l'entité privée engagée par les municipalités se concentre sur les objectifs à long terme de l'usine de traitement d'eau car c'est elle qui sera ultimement responsable de la conception et de la construction de l'usine ainsi que des services d'opération et/ou de maintenance à long terme – ce qui permet ainsi de réaliser des économies pendant 10 à 20 années. Par conséquent, une fois que l'intégration de Utility Partners aura été complétée, la Société deviendra l'un des seuls acteurs capables de fournir un équipement de procédé de haute qualité ainsi que des services d'opération et de maintenance. Cette nouvelle offre de H₂O Innovation attirera d'autant plus les entrepreneurs généraux et les équipes ciblant un nombre croissant d'occasions en DBO aux États-Unis.

Quant à l'industrie acéricole, la Société a l'intention de continuer à étendre son réseau de distribution, de maintenir sa croissance sur le marché américain en acquérant une plus grande part de marché et de développer des produits innovateurs pour l'industrie acéricole afin de répondre aux besoins de ses clients.

4.8 Concurrence

Certains des principaux concurrents de la Société dans l'industrie du traitement d'eau sont de grandes multinationales comme General Electric (États-Unis); Veolia (France); SUEZ (France); Pall Corporation (division de Danaher, États-Unis); Doosan Hydro (division de Doosan Heavy, Corée du Sud, basée en Floride); et Evoqua (États-Unis). Sur la scène locale, parmi les concurrents de la Société, on trouve entre autres Ham R.O. Systems, dans le sud-est des États-Unis; Wigen Water Technologies dans le mid-ouest des États-Unis; FilterBoxx, dans l'Ouest canadien; et Lapierre, au Québec. Pour certains marchés créneaux ou certaines technologies spécifiques, la Société est en compétition avec des acteurs bien précis, comme Westech pour sa technologie de bioréacteur dans le domaine du traitement des eaux usées; Nalco, GE Betz, Genesys, Avista, et King Lee Technologies pour ses technologies relatives aux produits de spécialité pour filtration membranaire. Les principaux concurrents de la Société en ce qui concerne l'industrie des raccords de tuyaux et adaptateurs sont Victaulic, Shurjoint (qui fait partie de Tyco depuis 2012), Pass et Horizon.

Du côté de l'industrie acéricole, les concurrents de la Société ne sont pas nombreux et sont les principaux joueurs de cette industrie, tel que Les Équipements Lapierre, Les Équipements d'érablière CDL, L.S. Bilodeau et Dominion & Grimm. Toutes ces entreprises québécoises font également concurrence à la Société à l'extérieur de la province de Québec.

Grâce à l'acquisition de Utility Partners, H₂O Innovation est maintenant active dans le secteur de l'opération et de la maintenance des usines de traitement d'eau et d'eaux usées. Ce secteur, souvent appelé « *Conops* » pour « *Contracted Operations & Maintenance Services* » (services sous-traités d'opération et de maintenance), se caractérise par la mise à disposition d'une main-d'œuvre qualifiée et, potentiellement, la fourniture de certains consommables dédiés à l'opération et la maintenance des usines de traitement d'eau et d'eaux usées sur une base constante et continue. Dans l'industrie *Conops*, les principaux concurrents de Utility Partners sont Veolia, Suez, Serven Trent, CH2M Hill et American Water. En outre, il existe de nombreux acteurs *Conops* au niveau régional tels que ESG, présent dans le sud-est des États-Unis, ou PERC, dans le sud-ouest des États-Unis.

Cependant, malgré sa taille, H₂O Innovation croit être l'une des rares entreprises de l'industrie du traitement d'eau en Amérique du Nord proposant une offre aussi large avec un nombre aussi important de projets références. En Amérique du Nord, sa taille permet à la Société d'être concurrentielle dans un créneau relativement moins exploité par ses plus grands concurrents multinationaux. Dans une situation économique normale, ces grandes entreprises ont tendance à éviter de fabriquer des produits sur mesure et travaillent sur des projets de plus grande envergure.

5. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

5.1 Activités générales

H₂O Innovation conçoit, fabrique, assemble et met en service des systèmes de traitement d'eau. Chaque projet est développé sur mesure par son équipe multidisciplinaire afin de répondre aux besoins spécifiques des clients.

Les experts en ingénierie de procédé s'assurent que la solution de traitement proposée garantira la résolution de la problématique soumise par le client. Par la suite, les départements de charge de projet, d'ingénierie mécanique et modélisation 3D, d'ingénierie électrique et automatisation ainsi que d'installation et mise en service participeront à l'exécution du projet en collaboration avec les personnes-ressources du client.

H₂O Innovation offre également un service technique et d'entretien complet afin de prendre en charge l'opération des systèmes de ses clients sur une base continue, fournit des pièces de rechange et effectue des réparations ou des changements de composantes. La Société élargit son offre de services en ajoutant des services de location de systèmes conteneurisés de traitement d'eau ou d'eaux usées ainsi que des unités pilote à des fins spécifiques.

De plus, afin d'assister ses clients dans l'opération de leur système de traitement d'eau ou d'eaux usées, H₂O Innovation offre des solutions de surveillance et de contrôle avancées telles que son logiciel SPMC^{MC}, qui a été mis au point par son équipe interne au cours des dernières années et qui est aujourd'hui disponible sur le marché. Ce logiciel combine la détection rapide de tout problème pouvant survenir, l'optimisation du système, le dépannage à distance ainsi que l'accessibilité au système et l'archivage de données, le tout dans une plateforme unique et simple. Depuis octobre 2015, H₂O Innovation a ajouté à son portefeuille la technologie Clearlogx®, une technologie d'automatisation et de contrôle brevetée qui contrôle en continu l'alimentation en coagulants de spécialité utilisés dans le traitement de l'eau afin de maintenir un niveau de pH adéquat et une charge en particules optimale. Depuis peu, H₂O Innovation offre également à ses clients la conception et la mise en place de systèmes SCADA.

Dans sa ligne d'affaires dédiée aux produits de spécialité et services, la Société développe et produit une gamme unique de produits chimiques de spécialité pour les applications de traitement membranaire commercialisée sous le nom de PWT^{MC}, à laquelle s'est ajoutée une gamme de coagulants et floculants de spécialité au cours du dernier exercice financier. La Société développe des produits antitartre et des nettoyants pour les systèmes membranaires et dispose d'un laboratoire dernier cri et de méthodes de production automatisées certifiant la qualité des produits expédiés de son usine en Californie. La Société offre également des services d'autopsie de membranes pour aider au diagnostic de problématiques complexes. De cette façon, la Société peut plus facilement recommander les protocoles de lavage requis afin de prolonger la durée de vie des membranes.

Par ailleurs, la Société conçoit et fabrique, par l'intermédiaire de sa filiale Piedmont, une large gamme de produits de spécialité pour un vaste éventail d'applications industrielles et municipales dans l'industrie du traitement d'eau, notamment des raccords de tuyaux, des adaptateurs, des boîtiers de filtres à cartouches en PRV et d'autres produits complémentaires.

Avec l'acquisition de Utility Partners, H₂O Innovation considère être bien positionnée pour offrir des services d'opération et de maintenance de systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées, principalement aux municipalités et services publics. Les usines de traitement d'eau et des eaux usées ainsi que les systèmes de distribution d'eau sont opérés conformément à l'ensemble des règlements mis en vigueur par l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA) et respectent les exigences réglementaires en termes de qualité de l'eau. Les employés de Utility Partners œuvrant spécifiquement dans le traitement de l'eau, c'est-à-dire l'opération et la maintenance d'un système, détiennent toutes les licences et certifications requises conformément aux lois applicables.

5.2 Méthodes de production et compétences spécialisées

La Société est d'avis qu'elle détient certains avantages concurrentiels sur ses principaux concurrents en raison de la combinaison de son expertise et de son savoir-faire, de ses employés, de sa participation à plus de mille projets de traitement d'eau, de ses technologies brevetées et de sa capacité manufacturière évolutive. La Société peut offrir un certain nombre de solutions différentes pour la production d'eau potable et d'eaux de procédés industriels, le recyclage et la réutilisation de l'eau, le dessalement de l'eau de mer ou le traitement des eaux usées, en plus de pouvoir opérer et entretenir de tels systèmes.

La Société se spécialise dans la conception sur mesure de systèmes de traitement d'eau. Avec ses deux (2) usines de fabrication et d'assemblage de systèmes de traitement d'eau et d'équipement acéricole – une à Ham-Nord (Québec), de 60 000 pi², et une à Champlin, Minnesota, de 30 800 pi² – la Société bénéficie d'une main-d'œuvre spécialisée pouvant répondre aux exigences des clients dans de brefs délais d'exécution, offrant ainsi un avantage concurrentiel. Sa main-d'œuvre est également experte dans la fabrication et l'assemblage de systèmes de traitement d'eau en dehors de ses installations, par exemple pour des projets construits sur site ou des unités conteneurisées/autonomes spécifiques.

Dans ses installations de production de 12 000 pi² situées à Vista, Californie, la Société fabrique des produits chimiques de spécialité durables pour le prétraitement membranaire et les applications de nettoyage. À Vista, Californie, la Société développe également des produits antitartres et des nettoyants pour les systèmes membranaires qui en maximisent l'efficacité opérationnelle et économique tout en augmentant la performance et la durabilité des systèmes d'osmose inverse. En avril 2015,

la Société a augmenté de façon significative sa capacité de production et d'entreposage à Vista en Californie par la location d'un nouvel entrepôt de 7 640 pi² adjacent à l'usine existante.

La Société offre également divers types d'unités mobiles servant à la purification de l'eau et/ou au traitement des eaux usées. Ces unités mobiles, développées pour un usage permanent, temporaire (en cas d'urgence) ou comme installations pilotes, sont de véritables usines modulaires. Fabriquées sur mesure pour combler les besoins particuliers de traitement et de capacité du client, elles sont assemblées dans des conteneurs, des caravanes ou des remorques (isolés, chauffés et ventilés, si nécessaire). Avec son bioréacteur à membrane conteneurisé, la Société est en mesure d'offrir à ses clients une solution innovatrice pour le traitement des eaux usées, tout en respectant les normes réglementaires des effluents d'eaux usées applicables en Amérique du Nord. Ce bioréacteur à membrane conteneurisé est de loin le système de traitement d'eaux usées le plus complet et le plus versatile sur le marché, étant donné que la redondance est normalement disponible sur des systèmes beaucoup plus gros.

La Société conçoit des raccords de tuyaux et des adaptateurs faits de polymère, d'acier inoxydable et d'acier inoxydable duplex et super duplex. Au cours du dernier exercice financier, H₂O Innovation a conçu et développé des boîtiers de filtres à cartouches faits de polyester renforcé de fibres de verre (PRV) qui sont maintenant disponibles sur le marché. Tous les moules utilisés dans la fabrication de ces produits (raccords et filtres à cartouches) sont la propriété exclusive de la Société, ainsi que les moules des composants internes des filtres à cartouche lesquels sont faits de polyamide (fibre de verre PA+). Les différents matériaux sont injectés dans les moules selon un rigoureux contrôle qualité, ce qui permet de minimiser tout défaut de fabrication. Une fois les produits complétés et conformes aux spécifications, les autres composants matériels (joints, écrous, boulons) ou internes (joints, support interne et tirants) sont installés pour finaliser l'assemblage des produits. Outre les produits livrés entièrement assemblés ou non, selon le cas, les clients reçoivent également des manuels d'installation et d'instructions détaillés et peuvent bénéficier des services techniques de la Société.

5.3 Employés

En date du 30 juin 2016, la Société comptait une équipe d'environ 180 employés au Canada, en Espagne et aux États-Unis, dont près de 45 ingénieurs en procédé et application et en procédé des eaux usées spécialisés dans des technologies novatrices de traitement d'eau (notamment la filtration membranaire, les réacteurs biologiques à membrane et les solutions de nettoyage de membranes), en génie mécanique et ingénierie de systèmes, en développement de logiciels, en conception électrique et panneaux de contrôles, ainsi qu'en programmation et automatisation.

Avec l'acquisition de Utility Partners le 26 juillet 2016, le nombre d'employés faisant partie du groupe de H₂O Innovation est passé à près de 540 employés, parmi lesquels plusieurs opérateurs certifiés pour les usines de traitement d'eau et d'eaux usées.

5.4 Facteurs de risque

Les facteurs de risque suivants auxquels est exposée la Société ne sont pas exhaustifs; la Société exploite son entreprise dans un secteur en constante évolution, ce qui peut donner lieu à de nouveaux facteurs de risque. La Société ne peut ni prévoir ces facteurs de risque ni en évaluer les répercussions, le cas échéant, sur ses activités, de même qu'elle ne peut évaluer dans quelle mesure un facteur ou une combinaison de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus ci-dessous.

Environnement concurrentiel

La concurrence au sein des marchés ciblés par la Société est fondée sur un certain nombre de facteurs, notamment le prix, la technologie, la connaissance des applications, la disponibilité du financement, la réputation, la garantie des produits, la fiabilité, le réseau de distribution et le service après-vente. Certains concurrents de la Société présentent l'avantage de pouvoir compter sur de plus grandes ressources que celles de la Société, notamment sur le plan financier. Précédemment, la Société a constaté que la difficile situation financière mondiale actuelle avait contribué à réduire le nombre de projets de traitement d'eau, ainsi qu'à augmenter la concurrence et le nombre de sociétés répondant aux appels d'offres pour chaque projet. Si cet environnement concurrentiel persiste, il se peut que les marges de profit des projets soient réduites, ce qui pourrait affecter de manière négative la situation commerciale et financière de la Société, ainsi que les résultats d'exploitation.

La Société estime que l'industrie du traitement d'eau présente, à long terme, une courbe de croissance soutenue. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2016, de nombreuses annonces concernant des investissements en équipement de traitement d'eau dans les années à venir ont été effectuées au niveau municipal tant au Canada qu'aux États-Unis. Toutefois, à court terme, cette croissance est susceptible d'être irrégulière en raison de l'instabilité actuelle des marchés internationaux.

Risques d'exploitation

La conception et la fabrication de projets de traitement d'eau impliquent un niveau élevé de risques d'exploitation. L'erreur humaine dans la conception et la fabrication peut causer des dommages matériels ou des retards de livraison. L'occurrence de l'un de ces événements pourrait impliquer une perte de revenus, une augmentation des coûts et des obligations envers des tierces parties. La Société utilise des logiciels qui permettent de minimiser l'erreur humaine et d'améliorer la conception, les dessins, l'estimation et la fabrication de ses produits. La Société contrôle également la qualité de production dans ses usines et dispose d'une couverture d'assurance.

Différents types d'événements peuvent provoquer une interruption des opérations et/ou une perte de production, tels que la perte d'un fournisseur clé, une catastrophe naturelle ou l'échec d'un programme qui contrôle une ligne de production. Tous ces événements pourraient provoquer des retards importants dans la production des systèmes et autres produits offerts par la Société. Afin d'atténuer ce risque, la Société a déplacé une partie importante de son inventaire de produits chimiques de spécialité dans un entrepôt adjacent à l'usine de production et un plan d'urgence a été développé et est régulièrement révisé. La Société a également souscrit à une assurance en cas d'interruption de ses affaires ou de celles de l'un de ses fournisseurs.

Parmi les risques d'exploitation, le risque de perdre certains clients ou distributeurs est considéré et aurait un effet notoire sur les ventes. La probabilité d'occurrence, bien que faible, doit être envisagée considérant la forte concurrence dans les marchés visés par la Société. La Société développe un large réseau de distribution et ajoute régulièrement de nouveaux distributeurs à son réseau dans le but de diluer la concentration de clients desservis par chacun des distributeurs.

Contrats à forfait et renouvellement

La Société conclut généralement des contrats de fabrication à forfait en fonction de l'évaluation des risques techniques et du total des coûts de production. Des évaluations sensiblement imprécises peuvent entraîner des pertes liées au respect des engagements contractuels de la Société.

Par le biais de sa filiale Utility Partners, la Société conclut des contrats d'opération et de maintenance de systèmes de traitement d'eau ou d'eaux usées, lequel sont effectifs pour des périodes pouvant varier entre 3 et 5 ans, avec des options de renouvellement de plusieurs années. Dans le cas où un contrat d'opération et de maintenance n'est pas renouvelé à son échéance, la Société pourrait potentiellement subir une perte qui aurait des effets négatifs sur ses résultats et sur sa situation financière.

Direction et employés

La Société dépend des compétences et de l'expérience de ses membres de la haute direction et autres employés clés, et notamment de sa capacité à attirer et maintenir en poste un personnel hautement compétent dans un environnement concurrentiel. La Société pourrait ne pas être en mesure de recruter, maintenir en poste et motiver des employés hautement compétents afin d'assurer la bonne conduite des activités essentielles à son succès, notamment les ventes. L'impossibilité de recruter et de maintenir en poste des employés hautement compétents pourrait avoir une incidence néfaste sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Compte tenu du type d'industrie et des méthodes de travail de la Société, la Société fait face à des situations pouvant entraîner des accidents et causer des blessures à ses employés, clients ou sous-traitants. La Société a mis en place un programme de santé et sécurité au sein de son organisation. Ses employés sont formés adéquatement pour faire face à de telles situations et sont conscients des situations potentiellement dangereuses sur leur lieu de travail. Des comités de santé et sécurité ont été créés dans chacune des usines et ceux-ci se réunissent sur une base régulière pour, entre autres, planifier des séances de formation pour les employés.

Risque d'acquisition et d'expansion

La Société peut connaître un développement de ses activités par suite de l'acquisition d'entreprises, de produits ou de technologies. Rien ne garantit que la Société puisse repérer, acquérir ou gérer de façon rentable des entreprises ni qu'elle puisse intégrer avec succès à ses activités toute entreprise, tout produit ou toute technologie acquis sans avoir à subir les inconvénients de dépenses, de retards ou d'autres difficultés opérationnelles ou financières considérables. Il n'est jamais assuré que les entreprises, produits ou technologies éventuellement acquis permettront d'engranger les revenus prévus.

Dans le cadre des acquisitions réalisées par la Société, il peut y avoir des éléments de passif et des éventualités, que la Société n'a pu découvrir ou n'a pas pu quantifier dans le cadre de sa vérification diligente effectuée avant l'acquisition, et la Société pourrait ne pas être indemnisée pour une partie ou la totalité de ces éléments de passif et éventualités. L'existence de quelconques éléments de passif ou éventualités matériels pourrait avoir un effet négatif matériel sur les activités, la condition

financière et les résultats d'exploitation de la Société. Par ailleurs, les acquisitions peuvent impliquer un certain nombre de risques particuliers, incluant le détournement de l'attention de la direction, le défaut de maintenir du personnel clé et certains événements ou circonstances imprévus, parmi lesquels certains pourraient avoir un effet négatif matériel sur la performance de la Société.

Tout défaut de la Société de gérer sa stratégie d'acquisition ou d'expansion avec succès pourrait avoir un effet négatif matériel sur les résultats d'exploitation et la condition financière de la Société.

Développement de nouveaux produits

Le développement par la Société de nouveaux produits spécialisés comporte des risques inhérents, à savoir : le risque technique que le rendement du produit ne soit pas aussi élevé qu'on l'aurait souhaité, ou que les problèmes de fiabilité du produit soient inacceptables et que celui-ci ne soit pas de qualité marchande; ou le risque que le fonctionnement des composants obtenus auprès d'un fournisseur tiers ne soit pas acceptable, ce qui aurait des effets défavorables sur la possibilité de commercialisation des nouveaux produits et la responsabilité de la Société à l'égard de ces derniers. De plus, la Société est exposée aux risques que comporte le lancement de nouveaux produits et de nouvelles applications, notamment une non-acceptation dans les marchés, un retard de développement ou un mauvais fonctionnement des produits.

Violation des droits de propriété intellectuelle

H₂O Innovation protège ses droits de propriété intellectuelle liés à ses investissements dans la recherche et le développement en s'appuyant sur les lois relatives aux secrets commerciaux et aux ententes de confidentialité qu'elle conclut avec des tiers qui ont accès à de l'information privilégiée et confidentielle. Elle s'appuie également sur une combinaison de lois en vigueur au Canada, aux États-Unis et à l'étranger, relatives aux marques de commerce, brevets, secrets commerciaux et autre propriété intellectuelle

Malgré ses efforts, la Société peut ne pas être en mesure de déterminer l'étendue de l'utilisation non autorisée et de la violation de ses droits tant pour ses marques de commerce, brevets et autres propriétés intellectuelles. Dans tous les cas, ces efforts et les démarches légales envers les tiers ayant violés les droits de la Société en matière de propriété intellectuelle peuvent être difficiles, coûteux et s'étendre sur une longue période. Le défaut par la Société de protéger ses droits existants et futurs en matière de propriété intellectuelle pourrait sérieusement nuire à ses activités et pourrait entraîner la perte de sa capacité à empêcher les tiers d'utiliser les technologies de la Société ou son propre droit d'utiliser ses propres technologies.

La position de la Société quant à l'enregistrement de brevets est soumise à des questions factuelles et juridiques complexes qui peuvent donner lieu à une incertitude quant à la validité, à la portée et au caractère exécutoire d'un brevet particulier. La question quant aux droits de propriété d'une propriété intellectuelle dans l'industrie de la Société n'est pas toujours simple et, dans certains cas, il peut être difficile de définir avec précision où les droits de propriété sur un brevet commencent et où ceux d'une tierce partie se terminent. Par conséquent, il ne peut y avoir aucune assurance que les produits ou marchandises de contrefaçon ne pourraient être fabriqués sans la connaissance et le consentement de la Société

Responsabilité à l'égard des produits et autres litiges potentiels

La Société pourrait faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité ou d'autres poursuites reliées à ses activités commerciales, notamment des responsabilités et dépenses potentielles du fait de vices ou de défaillances possibles de ses produits. La Société souscrit une assurance responsabilité à l'égard de ses produits et d'autres types d'assurances que la direction de la Société juge conformes à la pratique générale du marché dans son industrie, mais il ne peut y avoir aucune assurance qu'elle pourra toujours être adéquatement assurée relativement à toutes ces responsabilités potentielles.

Mise en œuvre d'un plan stratégique

La stratégie commerciale de la Société vise à optimiser son offre basée sur trois piliers, qui sont les projets en traitement de l'eau, les produits et services de spécialité et l'opération et la maintenance de systèmes de traitement d'eau, tout en se concentrant sur le développement de secteurs clés en concluant des acquisitions ou des alliances avec des acteurs de régions géographiques stratégiques, offrant des gammes de produits ou des modèles d'affaires fortement complémentaires à ceux de la Société. Le plan stratégique de la Société devrait être considéré en tenant compte des risques, des dépenses et des difficultés auxquels sont couramment confrontées les entreprises en développement. Bien que la réussite de la stratégie de croissance de la Société puisse nécessiter l'apport de capitaux plus importants que prévu, rien ne garantit que la Société atteindra le niveau de croissance souhaité.

Capacité à fournir les garanties et cautionnements requis

Au sein de l'industrie où la Société est active, il est important que la Société soit en mesure de fournir les garanties et les cautionnements requis afin de sécuriser l'exécution de certains contrats. La capacité de la Société à obtenir ces garanties et cautionnements dépend notamment de sa situation financière et des garanties collatérales que la Société peut fournir à une compagnie de cautionnement. Il est difficile de garantir que la Société sera toujours en mesure de fournir les garanties et cautionnements requis pour un quelconque projet. Si les garanties et cautionnements ne peuvent être fournis par la Société, celle-ci se retrouverait dans l'impossibilité de conclure un contrat avec un client, et cette impossibilité aurait des effets négatifs sur ses résultats et sur sa situation financière.

Liquidité du marché

Les activités d'achat et de vente des actions ordinaires de la Société peuvent être instables, ce qui pourrait entraîner, pour une même période, un manque de liquidité pour ces actions. Le prix du marché des actions ordinaires de la Société pourrait par conséquent être sujet à d'importantes fluctuations. Des facteurs tels que l'annonce d'importants contrats, des innovations technologiques, de nouveaux produits commerciaux, des brevets, des changements réglementaires, les bilans financiers trimestriels et les ventes d'actions ordinaires par la Société ou des actionnaires, parmi de nombreux autres facteurs, pourraient avoir des répercussions considérables sur le prix des actions ordinaires de la Société. En outre, les prix et la valeur des marchés financiers peuvent connaître des fluctuations considérables, ce qui nuit aux prix du marché des titres de participation d'entreprises qui sont parfois indépendantes du rendement de l'exploitation d'autres entreprises. À grande échelle, les fluctuations du marché, de même que le contexte économique général, peuvent nuire au prix du marché des actions ordinaires de la Société.

Investissement de capitaux

Les activités commerciales de la Société dépendent en partie de l'acquisition d'immobilisations de la part de ses clients. Dans plusieurs cas, de telles dépenses en immobilisations sont substantielles par rapport au budget d'exploitation du client. Les technologies de la Société représentent fréquemment une nouvelle solution aux problèmes de traitement d'eau du client, ce qui accroît les besoins en formation. Par conséquent, une importante proportion des affaires de la Société repose sur des commandes importantes par rapport à son revenu total et est sujette à des périodes de vente pouvant dépasser un an, ainsi qu'à des reports ou annulations de projets.

Situation financière mondiale actuelle

La Société offre des produits et services conçus essentiellement pour le marché de la construction non-résidentielle. La construction non-résidentielle inclut les secteurs suivants : municipal, industriel, commercial et institutionnel. Le marché de la construction non-résidentielle est étroitement liée aux changements économiques. La croissance et les cycles économiques ont un impact direct sur le volume de construction réalisé sur une base annuelle.

Par ailleurs, la situation financière mondiale actuelle est changeante et caractérisée par une volatilité accrue. Les difficultés rencontrées par les institutions financières ont contribué à réduire la liquidité de l'ensemble des institutions financières et ont réduit l'offre de crédit à leur disposition et à celle des émetteurs qui empruntent auprès de ces dernières. Ces difficultés peuvent nuire à la capacité de la Société d'obtenir des financements selon des modalités qui lui soient favorables. Ainsi, la volatilité et la turbulence accrues et continues des marchés peuvent avoir un impact sur les activités de la Société.

Financement additionnel et dilution

La Société n'exclut pas de trouver des fonds supplémentaires en recourant à un financement par capitaux propres. De plus, au 26 septembre 2016, 2 565 334 options d'achat d'actions sont actuellement émises et en circulation. L'exercice des options d'achat d'actions de même que le recours à tout nouveau financement par capitaux propres représentent des éléments dilutifs pour les actionnaires actuels et à venir.

Pénurie de matières premières

Certains des produits manufacturés par la Société nécessitent des matières premières spécifiques. Si ces matières premières ne sont pas disponibles ou ne sont pas disponibles sous des conditions satisfaisantes et que la Société ne peut manufacturer et fournir à ses clients le produit demandé, le niveau de ventes et les relations que la Société entretient avec ses clients peuvent être affectés de manière négative.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en tenant compte des besoins opérationnels, en recourant à de multiples sources de financement pour maintenir sa flexibilité et en établissant des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. Pour ses activités d'investissement, la Société évaluera en temps et lieux ses besoins de liquidité et prendra les actions nécessaires.

Risque relié aux taux d'intérêt

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuations de taux d'intérêt en raison des prêts et créances qu'elle consent ainsi que des emprunts qu'elle contracte à des taux variables. La Société gère son exposition aux variations de taux d'intérêt par une répartition de sa dette financière entre des instruments comportant des taux fixes et des taux variables.

Les certificats de dépôt garantis et les emprunts non garantis portent intérêt à taux fixes et la Société n'est donc pas exposée au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variables et, en conséquence, exposent la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risques reliés aux couvertures d'assurance

La Société maintient un vaste portefeuille d'assurance relativement à ses activités couvrant, entre autres, ses biens, sa responsabilité civile générale et en matière de produits, sa responsabilité professionnelle, l'indemnisation en matière d'accidents de travail ainsi que la responsabilité des administrateurs et dirigeants. Cependant, la couverture d'assurance de la Société est soumise à des franchises d'une certaine importance pour certains types de réclamations, des limites pour chacune des réclamations pouvant être effectuée, des exclusions et autres termes et conditions. De plus, certains dommages en lien avec des litiges, tels que les dommages-intérêts punitifs, ne sont généralement pas couverts par les polices d'assurance. Il existe un faible risque que la couverture d'assurance actuelle de la Société ne soit pas suffisante pour couvrir toutes les pertes, qu'une couverture d'assurance future ne contiendra pas d'exclusions ou de limitations supplémentaires, que la Société ne soit pas en mesure de continuer à obtenir une couverture d'assurance, ou que la couverture d'assurance ne soit pas disponible à un coût économiquement raisonnable. Dans le cas où la Société ne dispose pas d'une assurance adéquate, les réclamations en matière de responsabilité des produits, en lien avec des litiges ou toutes autres pertes pourraient avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Cybersécurité

La Société dépend de l'exactitude, de la fiabilité et de la bonne utilisation et gestion des systèmes sophistiqués de traitement de l'information et offre plusieurs services à ses clients en utilisant ce type de systèmes de traitement de l'information. Toute interruption de ces systèmes ou toute interruption associée à la transition de ces systèmes vers une nouvelle plate-forme pourrait avoir un effet défavorable important sur la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La Société a élaboré et mis en œuvre un plan de cybersécurité pour atténuer les risques associés aux cybermenaces, à la violation ou à la perte de données et aux comportements inadéquats des utilisateurs. Différents contrôles sont actuellement en place, tels que la sécurité des réseaux, la sécurité des données, la formation et la sensibilisation. La Société a également souscrit une assurance responsabilité civile pour couvrir les risques associés à la cyber sécurité ainsi qu'une assurance professionnelle relative à la technologie (erreur et omission) à l'égard de tous les services offerts à ses clients en lien avec des applications technologiques.

Évolutions technologiques et réglementaires

L'industrie du traitement de l'eau est caractérisée par une technologie évolutive, des standards imposés par la concurrence et des exigences réglementaires, lesquels influencent la demande et poussent la Société à améliorer ses produits et services. L'évolution des exigences juridiques, réglementaires ou sectorielles peut rendre désuets certains produits et procédés de traitement d'eau offerts par la Société. L'acceptation de nouveaux produits peut également être touchée par l'adoption de nouvelles mesures législatives du gouvernement, qui imposent des standards plus rigoureux.

Risque relié au crédit

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une partie à un contrat manque à l'une ou l'autre de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière, les principaux risques étant liés aux comptes débiteurs. Pour gérer le risque de crédit sur les débiteurs, la Société révisé les limites de crédit, contrôle le vieillissement des débiteurs et établit une provision pour créances douteuses sur la base des informations clients spécifiques et des tendances historiques générales. De plus, la

Société assure une partie de ses comptes débiteurs à travers la couverture d'assurance d'Exportation et développement Canada («EDC»).

Risque de change

Le risque de change de la Société provient d'achats et de ventes faits en dollars américains. Afin de limiter les impacts du dollar canadien sur le dollar américain, la Société fait coïncider, de façon générale et dans la mesure du possible, les encaissements dans une devise étrangère et les décaissements dans la même devise. La Société n'a conclu aucun instrument financier dérivé pour se protéger des fluctuations monétaires.

Prix de transfert

La Société effectue des opérations commerciales dans diverses juridictions et par l'intermédiaire de diverses entités juridiques au Canada et aux États-Unis. Les lois fiscales de ces deux juridictions ont mis en place des règles relatives au prix de transfert qui exigent (i) que toutes les transactions avec des parties non-résidentes soient évaluées en utilisant les principes de prix de transfert pour les personnes agissant sans lien de dépendance, et (ii) que la documentation d'appui requise (contemporaine) doive exister pour supporter les principes de prix de transfert. Les autorités fiscales dans les territoires où la Société exerce ses activités pourraient contester les politiques de prix de transfert de la Société quant au lien de dépendance entre apparentés. Le prix de transfert international est un domaine subjectif de la fiscalité et implique généralement un degré de jugement relativement important. Si l'une des autorités fiscales en venait à contester avec succès les politiques de prix de transfert de la Société, sa charge d'impôt sur le revenu pourrait être compromise et faire l'objet d'intérêts et des pénalités. Une telle augmentation de sa charge d'impôt sur le revenu et les intérêts et pénalités connexes pourraient également avoir un impact significatif sur les résultats futurs de la Société et sur son flux de trésorerie futurs.

6. DESCRIPTION DU CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en série.

Au 26 septembre 2016, un total de 40 144 214 actions ordinaires sont émises et en circulation.

Ce qui suit est un bref résumé des attributs des actions ordinaires et des actions privilégiées. Ce résumé est sujet aux dispositions plus détaillées présentées dans les statuts de la Société.

6.1 Description générale

6.1.1 Actions ordinaires

Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter à toutes les assemblées d'actionnaires sauf celles auxquelles ont seuls le droit de vote les détenteurs d'autres catégories d'actions. Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir et de se faire verser en argent, en actions ou en biens de la Société, à même les fonds de la Société applicables à la déclaration et au versement de dividendes, tout montant de dividende déclaré, dans la mesure et à la date déterminées par le conseil d'administration de la Société. Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de se partager le reliquat des biens de la Société lors de sa liquidation, de sa dissolution, de son abandon des affaires ou de toute autre distribution de son actif.

6.1.2 Actions privilégiées

Les actions privilégiées peuvent en tout temps être émises en une ou plusieurs séries, prenant rang également entre elles, à titres d'actions de cette catégorie, quant au paiement de dividendes et au partage des actifs advenant la dissolution de la Société, de la liquidation ou de la distribution de la totalité ou d'une partie de ses actifs parmi les actionnaires. En vertu des dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, les actions privilégiées ne confèrent pas à leurs détenteurs le droit de voter aux assemblées des actionnaires, d'y être convoqués ou d'y assister. Les détenteurs d'actions privilégiées d'une série ont le droit de recevoir un dividende, à l'égard de chaque exercice financier de la Société ou à tout autre intervalle prévu dans les statuts de modification pertinents pour cette série. Le caractère cumulatif ou non cumulatif, le taux, le montant ou la méthode de calcul et les modalités de paiement des dividendes seront établis dans les statuts de modification pertinents. Advenant la dissolution de la Société, le partage de ses biens lors de sa liquidation ou la distribution de la totalité ou d'une partie de ses actifs parmi les actionnaires, les détenteurs d'actions privilégiées d'une série particulière reçoivent, en numéraire ou en biens et avant toute distribution aux détenteurs d'actions ordinaires, une somme maximale égale à la valeur de la contrepartie versée à l'égard de telles actions émises et en circulation.

7. DIVIDENDES

La Société n'a versé aucun dividende relativement à ses actions ordinaires depuis sa constitution et prévoit continuer à réinvestir ses bénéfices futurs afin de supporter sa croissance.

8. MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

8.1 Cours de clôture et volume

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX inc. sous le symbole « HEO ».

Le tableau ci-dessous présente les cours de clôture à la Bourse de croissance TSX inc., au Canada, des actions ordinaires pour chaque mois de l'exercice financier terminé le 30 juin 2016 ainsi que le nombre d'actions transigées sur une base mensuelle.

Mois	Cours de clôture maximal	Cours de clôture minimal	Volume
Juillet 2015	1,75 \$	1,39 \$	334 455
Août 2015	1,52 \$	1,33 \$	174 878
Septembre 2015	1,49 \$	1,35 \$	174 826
Octobre 2015	1,47 \$	1,20 \$	476 065
Novembre 2015	1,40 \$	1,02 \$	410 000
Décembre 2015	1,22 \$	1,00 \$	246 549
Janvier 2016	1,20 \$	1,01 \$	291 488
Février 2016	1,21 \$	1,01 \$	279 865
Mars 2016	1,20 \$	1,03 \$	644 716
Avril 2016	1,38 \$	1,06 \$	545 643
Mai 2016	1,80 \$	1,26 \$	1 512 939
Juin 2016	1,63 \$	1,42 \$	714 964

Les actions ordinaires de la Société sont également transigées à la Bourse Alternext d'Euronext NYSE à Paris, France sous le symbole « ALHEO » et, depuis le 1^{er} décembre 2014, sur le marché OTCQX aux États-Unis sous le symbole « HEOFF ».

9. ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

9.1 Administrateurs

Le tableau suivant présente les administrateurs de la Société, leur lieu de résidence, les postes qu'ils occupent dans la Société, leur occupation principale, l'année depuis laquelle ils exercent leur mandat en tant qu'administrateurs et le nombre d'actions à droit de vote de la Société détenues à titre de propriétaires véritables ou sur lesquelles ils exerçaient un contrôle, en date du 26 septembre 2016 :

Nom et lieu de résidence	Occupation principale	Poste occupé dans la Société	Administrateur depuis	Nombre d'actions au 26 septembre 2016
Pierre Côté ⁽³⁾ Dundas (Ontario) Canada	Président, Côté Membrane Separation Ltd. (firme d'experts-conseils)	Administrateur	12 novembre 2013	59 057
Peter K. Dorrins ⁽²⁾ St-Raymond (Québec) Canada	Président et chef de la direction, Junex inc. (exploration et production de pétrole et de gaz naturel)	Administrateur	11 novembre 2014	----

Nom et lieu de résidence	Occupation principale	Poste occupé dans la Société	Administrateur depuis	Nombre d'actions au 26 septembre 2016
Frédéric Dugré ⁽³⁾ Québec (Québec) Canada	Président et chef de la direction, H ₂ O Innovation inc.	Président et chef de la direction	12 janvier 1999	829 268
Laurence E. Gamst ⁽¹⁾ Mendota (Minnesota) États-Unis	Investisseur et comptable agréé – Directeur général et actionnaire à DS&B Certified Public Accountants, Consultants & Advisors (Cabinet comptable et conseillers financiers)	Administrateur	10 novembre 2010	612 605
Philippe Gervais ⁽¹⁾ Montréal (Québec) Canada	Directeur, Navigator Ltd. (firme d'affaires publiques)	Président du conseil d'administration	19 décembre 2001	96 159
Lisa Henthorne ⁽²⁾⁽³⁾ Tampa (Floride) États-Unis	Chef de la direction technologique, Water Standard (compagnie de dessalement d'eau)	Administratrice	12 juillet 2010	----
Richard A. Hoel ⁽¹⁾ Naples (Floride) États-Unis	Investisseur privé (anciennement avocat chez Winthrop & Weinstein)	Administrateur	10 juillet 2008	2 445 763
Élaine Cousineau Phénix ⁽¹⁾⁽²⁾ Montréal (Québec) Canada	Présidente, Phénix Capital Inc. (firme de service conseil en financement)	Administratrice	6 décembre 2006	71 761
Jean-Réal Poirier ⁽²⁾⁽³⁾ St-Georges (Québec) Canada	Administrateur de sociétés (anciennement vice-président aux opérations manufacturières pour le Groupe Canam inc.)	Administrateur	12 novembre 2013	----

(1) Membre du comité d'audit

(2) Membre du comité de gouvernance, de rémunération et de risques

(3) Membre du comité de technologie et projets

Les administrateurs sont élus annuellement par les actionnaires. Leur mandat prend respectivement fin au moment de l'élection de leur successeur, à moins que l'administrateur ne démissionne ou que son poste devienne vacant par suite d'un décès, d'une destitution ou de toute autre cause.

Depuis les cinq (5) dernières années, tous les administrateurs de la Société ont occupé la fonction principale indiquée à côté de leur nom, sauf dans le cas suivant :

- Jean-Réal Poirier a pris sa retraite en mars 2013 au moment où il était vice-président aux opérations manufacturières pour le Groupe Canam inc. M. Poirier a occupé divers postes au cours des 25 dernières années au sein du Groupe Canac Manac.
- Philippe Gervais est directeur du bureau de Montréal de Navigator Ltd. depuis le 1^{er} juillet 2016. Auparavant, M. Gervais a occupé le poste de vice-président au sein de Groupe Capital Hill pendant plus de 20 ans.

En tant que groupe, les administrateurs de la Société détenaient, au 26 septembre 2016, 4 114 613 actions ordinaires de la Société, ce qui représente 10,25 % des actions ordinaires de la Société émises et en circulation.

9.2 Membres de la haute direction

Le tableau suivant présente les membres de la haute direction de la Société, leur lieu de résidence, leur occupation principale, la date depuis laquelle ils exercent leur mandat en tant que membres de la haute direction et le nombre d'actions à droit de vote de la Société détenues à titre de propriétaires véritables ou sur lesquelles ils exerçaient un contrôle en date du 26 septembre 2016 :

Nom et lieu de résidence	Poste occupé au sein de la Société	Au sein de la Société depuis	Nombre d'actions au 26 septembre 2016 ⁽¹⁾
Marc Blanchet Québec (Québec), Canada	Chef de la direction financière et secrétaire	27 février 2007	300 783
Guillaume Clairet Québec (Québec), Canada	Chef de l'exploitation	29 novembre 2004	321 460
Frédéric Dugré Québec (Québec), Canada	Président et chef de la direction	12 janvier 1999	829 268

⁽¹⁾ 625 000, 208 333 et 208 333 actions ordinaires, détenues respectivement par Frédéric Dugré, Guillaume Clairet et Marc Blanchet, ont été émises sous réserve de l'approbation des actionnaires (pour plus de détails, se reporter à l'article 2.5 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 26 septembre 2016).

Depuis les cinq (5) dernières années, tous les membres de la haute direction de la Société ont occupé la fonction principale indiquée à côté de leur nom, sauf dans les cas suivants :

- Marc Blanchet a été nommé chef de la direction financière et secrétaire de la Société le 21 septembre 2015 après avoir occupé le poste de vice-président, affaires corporatives et juridiques et secrétaire corporatif depuis le 1^{er} juillet 2011. Marc Blanchet s'est joint à H₂O Innovation le 27 février 2007 à titre de directeur des affaires corporatives et juridiques.
- Guillaume Clairet a été nommé chef de l'exploitation de la Société le 21 septembre 2015. Il occupait précédemment le poste de vice-président exécutif depuis le 1^{er} juillet 2012. Depuis son arrivée au sein de H₂O Innovation en novembre 2004 et avant d'être nommé vice-président exécutif, M. Clairet a successivement occupé les postes de directeur national des ventes, directeur du développement des affaires et vice-président, développement stratégique.

En tant que groupe, les membres de la haute direction détenaient, au 26 septembre 2016, 1 451 511 actions ordinaires de la Société, ce qui représente 3,6 % des actions ordinaires de la Société émises et en circulation, desquelles 1 041 666 ont été émises sous réserve de l'approbation des actionnaires.

9.3 Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

Aucun administrateur, dirigeant ou actionnaire important de la Société susceptible d'influer de façon importante sur le contrôle de la Société n'est ou n'a été, au cours des dix (10) années précédant la date de la présente notice annuelle, administrateur ou membre de la haute direction, y compris chef de la direction ou chef de la direction financière, d'une société qui, i) pendant que la personne exerçait cette fonction, a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation canadienne en valeurs mobilières pendant plus de trente (30) jours consécutifs, ii) a fait l'objet d'une interdiction d'opérations, d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de trente (30) jours consécutifs après que ladite personne ait cessé d'exercer ses fonctions d'administrateur ou de membre de la haute direction en raison d'un événement survenu pendant qu'elle exerçait cette fonction; ou iii) a, pendant que ladite personne était administrateur ou membre de la haute direction ou dans l'année suivant la cessation de ses fonctions, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivie par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens; ou iv) a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivie par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, ou a vu détenir ses biens par un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite nommé à cette fin.

Par ailleurs, aucun dirigeant ou administrateur et actionnaire important de la Société qui pourrait influencer de façon importante sur le contrôle de cette dernière n'a fait l'objet d'une pénalité ou d'une sanction imposée par un tribunal en vertu de la réglementation en matière de valeurs mobilières ou des autorités réglementaires en matière de valeurs mobilières ou n'a conclu un règlement avec une autorité réglementaire en matière de valeurs mobilières ou n'a fait l'objet d'aucune autre pénalité ou sanction imposée par un tribunal ou une entité réglementaire qui pourrait être jugée importante par un investisseur raisonnable dans ses décisions d'investissement.

10. POURSUITES ET MESURES RÉGLEMENTAIRES

Sous réserve de certaines poursuites découlant du cours normal des activités, la Société ne fait l'objet d'aucune poursuite qui pourrait avoir une incidence défavorable importante, individuellement ou dans l'ensemble, sur l'entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation ou qui implique une créance d'un montant, exception faite des frais et intérêts, pouvant excéder dix pour cent (10 %) des actifs courants de la Société.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2016, la Société ne s'est vu infliger aucune amende ou sanction par un tribunal dans le cadre de l'application de la législation sur les valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières, ni aucune amende ou sanction qui serait vraisemblablement considérée comme importante par un porteur de titres raisonnable ayant à prendre une décision de placement. La Société n'a conclu aucune entente de règlement devant un tribunal dans le cadre de l'application de la législation sur les valeurs mobilières ni avec une autorité en valeurs mobilières.

11. MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

Au cours des trois (3) derniers exercices financiers, aucun administrateur et membre de la haute direction de la Société, pas plus que toute personne qui est le véritable propriétaire ou qui, directement ou indirectement, détient ou contrôle plus de dix pour cent (10 %) de n'importe quel type ou série de valeurs mobilières avec droit de vote de la Société émises et en circulation, ni aucun de leurs associés ou affiliés, ne prend ni n'a pris part à une transaction qui a eu une incidence importante sur la Société, à l'exception de ce qui suit :

Exercice financier actuel :

- Le 26 juillet 2016, Frédéric Dugré, administrateur, président et chef de la direction, Marc Blanchet, chef de la direction financière, et Guillaume Clairet, chef de l'exploitation, ont participé à un placement privé sans l'entremise d'un courtier pour un montant total de 1,25 M \$. Sous réserve de l'approbation des actionnaires désintéressés de la Société lors de la prochaine assemblée annuelle de ses actionnaires, la Société a octroyé à Frédéric Dugré, Marc Blanchet et Guillaume Clairet des prêts individuels d'un montant total de 1,25 M \$ afin qu'ils acquièrent des actions ordinaires de H₂O Innovation, lesquels prêts portent intérêt au taux de 2,5 %, sont garantis par une hypothèque conventionnelle avec dépossession sur les actions ordinaires acquises, et seront remboursés selon des conditions prédéfinies (pour plus de détails, se reporter à l'article 2.5 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 26 septembre 2016).
- Le 26 juillet 2016, certains initiés de H₂O Innovation (Investissement Québec, Caisse de dépôt et de placement du Québec, Éline Cousineau Phénix, Pierre Côté, Richard Hoel, Laurence Gamst et Guillaume Clairet) ont participé, selon les cas, à un placement privé par voie de prise ferme et/ou au placement privé additionnel concomitant sans l'entremise d'un courtier pour un total de 7 246 998 actions ordinaires de la Société. Investissement Québec et Caisse de dépôt et de placement du Québec, pour leur part, ont participé au placement privé par voie de prise ferme et ont souscrit à un certain nombre d'actions ordinaires, portant ainsi leur participation à 18,56 % et 13,88 %, respectivement, des actions ordinaires émises et en circulation de la Société.

Exercice financier se terminant le 30 juin 2014 :

- Le 5 décembre 2013, certains initiés de la Société (Caisse de dépôt et placement du Québec, Richard A. Hoel, Philippe Gervais, Pierre Côté, Éline Cousineau Phénix, Marc Blanchet, Josée Riverin, Guillaume Clairet et Frédéric Dugré) ont participé, selon le cas, au placement privé par voie de prise ferme ou au placement privé sans l'entremise d'un courtier et ont souscrit à un total de 3 941 737 actions ordinaires de la Société.
- Le 5 décembre 2013, Investissement Québec a participé au placement privé par voie de prise ferme et a souscrit 18,28 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société.

- Le 30 septembre 2013, certains initiés de la Société, soit Richard A. Hoel, Laurence E. Gamst et Frédéric Dugré, ont participé au placement privé non effectué par l'entremise de courtiers et ont souscrit à un total de 1 204 546 actions ordinaires de la Société.

12. AGENT DE TRANSFERT ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Depuis le 1^{er} juin 2014, l'agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres de la Société au Canada est Société de fiducie CST, qui tient le registre des actions ordinaires de la Société dans ses bureaux situés à Montréal, au Québec.

13. CONTRATS IMPORTANTS

À l'exception des contrats importants mentionnés ci-dessous, l'ensemble des contrats conclus par la Société au cours de l'exercice financier actuel et du dernier exercice financier relèvent de la gestion courante et ne sont pas considérés comme des « contrats importants » aux fins du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* :

- Convention de prise ferme conclue entre la Société, GMP Valeurs Mobilières S.E.C. et Valeurs mobilières Beacon Ltée le 26 juillet 2016 concernant l'émission, sur la base d'un placement privé, de 15 333 333 actions ordinaires de la Société au prix de 1,20 \$ par action, pour un prix d'achat global d'environ 18,4 M \$. La convention de prise ferme a été déposée sur SEDAR le 2 août 2016.
- Convention d'achat d'actions conclue entre H₂O Innovation USA Holding, Inc., Dr. Carl J. Pope, M. Robert Monette, Mme Theresa Calvert et Utility Partners, LLC le 13 juillet 2016, concernant l'acquisition par H₂O Innovation USA Holding, Inc. de toutes les participations de Utility Partners, LLC. La convention d'achat d'actions a été déposée sur SEDAR le 22 juillet 2016.
- Convention d'achat d'actifs conclue entre H₂O Innovation inc. et H₂O Innovation USA Holding, Inc., à titre d'acheteurs, et Clearlogx Inc., Marmac Water LLC, Gregg McLeod et Mary Marvelli, à titre de vendeurs, le 21 octobre 2015, concernant l'acquisition par H₂O Innovation inc. et H₂O Innovation USA Holding, Inc. de tous les éléments d'actifs relatifs (i) à la conception, fabrication, commercialisation et vente de la technologie Clearlogx®, et (ii) à la vente et distribution des produits chimiques dédiés à l'opération et à la maintenance des systèmes de traitement d'eau industriels et commerciaux.

14. INTÉRÊTS DES EXPERTS

Au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 2016, l'auditeur de la Société était Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., comptables professionnels agréés, à son bureau de Québec. L'auditeur est indépendant en conformité avec les règles afférentes au Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

15. COMITÉ D'AUDIT

15.1 Généralités

Formé de quatre (4) administrateurs indépendants, le comité d'audit du conseil d'administration est responsable de faire rapport sur certains aspects de la gouvernance de la Société, à la demande du conseil d'administration.

15.2 Mandat du comité d'audit

Le mandat du comité d'audit est joint en annexe A de la présente notice annuelle.

15.3 Composition

Les membres du comité d'audit du conseil d'administration sont :

- Mme Éline Cousineau Phénix (présidente)
- M. Laurence E. Gamst
- M. Philippe Gervais
- M. Richard A. Hoel

Chacun de ces membres est indépendant et compétent dans le domaine financier.

Éline Cousineau Phénix, diplômée d'un baccalauréat ès arts du Collège Jean de Brébeuf, détient le titre de Fellow de l'Institut canadien des valeurs mobilières et un certificat universitaire du Collège des administrateurs de sociétés la désignant comme un administrateur de sociétés certifié. Mme Phénix possède plus de vingt-cinq (25) ans d'expérience dans le marché de capitaux

canadiens, notamment à titre de première vice-présidente en syndication chez Lévesque, Beaubien, Geoffrion Inc. (aujourd'hui Financière Banque Nationale Inc.) et première vice-présidente en développement du capital à la Bourse de Montréal. Depuis 1999, Mme Phénix est conseillère en gestion des actifs et présidente de Phénix Capital inc. Mme Phénix est présentement membre de quatre (4) conseils d'administration, et siège sur plusieurs comités de gouvernance et d'audit.

Laurence E. Gamst est diplômé de l'Université du Minnesota. En tant que *Certified Public Accountant* (CPA – équivalent d'un Comptable agréé), il est membre actif de l'Institut américain des CPA et de la Minnesota Society of Certified Public Accountants du Minnesota. En 1976, M. Gamst rejoint DS&B Certified Public Accountants, Consultants & Advisors, où il occupe aujourd'hui le poste de directeur général. M. Gamst fait appel à sa solide expérience en finances, en affaires et en gestion pour établir et mener à bien l'orientation stratégique de la firme DS&B. M. Gamst met par ailleurs à profit son expertise en conseils d'affaires, propriété directe et finances pour aider ses clients de manière proactive en matière de planification stratégique, d'exploitation, de succession et de financement. M. Gamst a été un acteur fondamental dans le développement de la spécialité en soins de santé de la firme DS&B, qui est aujourd'hui reconnue comme l'une des plus importantes entreprises de conseils en soins de santé de l'état du Minnesota. Également investisseur privé, M. Gamst investit et acquiert, avec d'autres partenaires, des compagnies privées.

Philippe Gervais a obtenu un baccalauréat en sciences économiques de l'Université de Montréal en 1988. De 1988 à 1992, il a travaillé au ministère du Revenu national à titre d'assistant spécial responsable de la mise en place de la TPS. Il a aussi occupé les fonctions d'assistant de direction du ministère fédéral des Travaux publics et des Services gouvernementaux puis d'attaché politique du vice-premier ministre et président du conseil du trésor du Québec. En 1994, M. Gervais a joint Capital Hill Group, une firme de relation gouvernementale, à titre de conseiller principal. Sa vaste expérience a été mise à profit lors de modifications législatives et de questions de positionnement stratégique et afin de faciliter la vente de biens et services aux gouvernements au Canada et à l'étranger.

Richard A. Hoel, diplômé d'un doctorat de l'école de droit de Harvard ainsi que d'un baccalauréat en économie de l'Université Hamline au Minnesota, est un fondateur partenaire du cabinet d'avocats Winthrop & Weinstine composé de près de 85 conseillers juridiques. En tant qu'avocat, il a représenté principalement une clientèle industrielle et entrepreneuriale, plus particulièrement lors de l'achat, la vente ainsi que la restructuration de différentes compagnies. En plus de sa pratique en droit, M. Hoel a été propriétaire, directeur et investisseur d'un grand nombre de compagnies dans diverses industries. Il s'est spécialisé tout au long de sa carrière dans les problématiques de taxes, de sécurité et de réglementation associées aux processus d'acquisition et de restructuration. Richard A. Hoel a aussi été vice-président du conseil d'administration ainsi que fiduciaire de l'Université Hamline, et ce, durant plusieurs années.

15.4 Honoraires de l'auditeur

Au cours des deux derniers exercices, les honoraires présentés ci-dessous ont été payés par la Société à son auditeur pour les services qu'il a rendus :

Honoraires	Exercice financier terminé le 30 juin 2016	Exercice financier terminé le 30 juin 2015
1. Honoraires d'audit ⁽¹⁾	113 000 \$	113 000 \$
2. Honoraires pour services liés à l'audit ⁽²⁾	14 800 \$	14 800 \$
3. Honoraires liés à la fiscalité ⁽³⁾	47 296 \$	67 249 \$
4. Autres honoraires ⁽⁴⁾	123 539 \$	9 193 \$
Total des honoraires	298 635 \$	204 242 \$

⁽¹⁾ Les honoraires d'audit comprennent tous les honoraires versés relativement à des services d'audit, soit les services professionnels fournis par l'auditeur de la Société aux fins de l'audit des états financiers annuels de la Société et ceux des filiales de la Société et de l'examen des états financiers trimestriels de la Société ainsi que les services habituellement fournis par l'auditeur de la Société relativement aux dépôts et aux engagements prévus par la loi ou par un règlement.

⁽²⁾ Les honoraires pour services liés à l'audit comprennent le total des honoraires facturés pour des services de certification et des services connexes fournis par l'auditeur de la Société qui sont raisonnablement liés à l'exécution de l'audit ou de l'examen des états financiers de la Société et qui ne sont pas compris dans les « Honoraires d'audit ».

⁽³⁾ Les honoraires liés à la fiscalité comprennent le total des honoraires facturés pour des services professionnels fournis par l'auditeur de la Société en matière de conformité fiscale, de conseils fiscaux et de planification fiscale.

⁽⁴⁾ Tous les autres frais et honoraires facturés pour des services professionnels rendus par l'auditeur de la Société autre que des services reportés sous les sections (1), (2) et (3) ci-dessus.

15.5 Politiques et procédures d'approbation préalable

Selon le mandat du comité d'audit fourni à l'annexe A de la présente notice annuelle, le comité d'audit a la responsabilité d'approuver la nomination de l'auditeur. Ce mandat interdit à la Société de recourir à l'auditeur pour obtenir des services non liés à l'audit sans l'approbation préalable du comité d'audit.

15.6 Surveillance du comité d'audit

Depuis le début du dernier exercice financier de la Société, le comité d'audit n'a pas fait de recommandations concernant la nomination ou la rémunération de l'auditeur qui n'avaient pas été adoptées par le conseil d'administration de la Société.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires concernant la Société sont fournis sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. La circulaire de sollicitation de procuration de la direction de la Société qui sera publiée au cours des prochaines semaines, préalablement à l'assemblée annuelle et spéciale des actionnaires, présente des renseignements complémentaires, y compris sur la rémunération et l'endettement des administrateurs et des membres de la haute direction, les principaux détenteurs des valeurs mobilières de la Société et les valeurs mobilières autorisées selon le plan de rémunération à base de titres de participation. On peut également obtenir des renseignements complémentaires dans les états financiers et l'analyse de la direction de la Société relativement à l'exercice financier terminé le 30 juin 2016, ou en envoyant une demande de renseignements au Service des relations avec les investisseurs, H₂O Innovation inc., 330 rue Saint-Vallier Est, bureau 340, Québec (Québec) G1K 9C5, Canada.

Annexe « A » : MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit du conseil d'administration (le « Comité ») est formé d'un minimum de trois (3) administrateurs indépendants; le quorum requis est la majorité des membres.

Le Comité est responsable de faire rapport sur certains aspects de la gestion de la Société, à la demande du conseil d'administration. Tous les membres du Comité devraient posséder une connaissance suffisante pour être capables de lire et de comprendre des états financiers. Au moins un des membres du Comité devrait avoir des « compétences comptables ou financières connexes » acquises dans le cadre d'emplois occupés dans le domaine de la finance ou de la comptabilité, l'accréditation professionnelle nécessaire en comptabilité ou toute autre expérience comparable qui lui a permis d'acquérir des compétences, y compris le fait d'avoir occupé un poste de directeur, de directeur financier ou de dirigeant assumant des responsabilités financières, et être en mesure d'analyser et de comprendre un ensemble complet d'états financiers.

Les membres du Comité sont renommés chaque année par le conseil d'administration à la première réunion du conseil d'administration suivant l'assemblée générale annuelle des actionnaires ou à une autre réunion, lorsqu'un poste devient vacant. Le conseil d'administration nomme aussi un président parmi les administrateurs choisis.

Le conseil d'administration conserve la pleine autorité et le pouvoir d'accomplir toutes les actions légales et les actes qui ne sont pas exigés par la loi ou devant être accomplis par les actionnaires de la Société ou d'une autre façon.

Tous les administrateurs agiront honnêtement et en toute bonne foi dans l'objectif des meilleurs intérêts de la Société et exerceront le soin, la diligence et l'habileté qu'une personne raisonnablement prudente exercerait dans des circonstances comparables.

Définition des responsabilités

Dans l'exécution de ses responsabilités, le Comité aura les responsabilités spécifiques suivantes :

1. La surveillance des compétences et de l'indépendance de l'auditeur de la Société, ainsi que l'approbation des conditions des mandats de services d'audit et autres, conformément aux lois et aux règlements de la ou des bourses et organismes réglementant les valeurs mobilières, auprès desquels la Société inscrit ses valeurs mobilières;
2. L'obtention d'un rapport annuel de l'auditeur, décrivant tous les services et comprenant toutes les dépenses pertinentes fournies à la Société, y compris celles qui ne sont pas liés à l'audit interne;
3. L'approbation au préalable de tout service non lié à l'audit devant être fourni à la Société, le cas échéant;
4. L'analyse de la compétence et de la conformité du personnel de comptabilité pour dégager la responsabilité de la Société envers les organismes de réglementation nécessaires, en consultation avec le président et chef de la direction, le chef de la direction financière et l'auditeur;
5. L'évaluation du rendement de l'auditeur et la responsabilité de pourvoir à toute absence de service de l'auditeur entre les assemblées générales des actionnaires de la Société;
6. La recommandation, aux actionnaires de la Société, pour leur approbation conformément aux lois en vigueur, de la nomination annuelle ou, le cas échéant, du licenciement de l'auditeur de la Société;
7. La préparation, en consultation avec la direction et l'auditeur, du plan annuel d'audit afin d'établir le travail à être accompli par l'auditeur et la surveillance de certains aspects du contrôle interne de la Société;
8. La surveillance de la fiabilité et de l'intégrité des principes et des pratiques comptables suivis par la direction, des états financiers et d'autres rapports financiers, ainsi que des pratiques de divulgation suivies par la direction;
9. La rencontre en privé de l'auditeur sur une base annuelle ou à tout moment jugé nécessaire afin de passer en revue les observations faites dans le cadre de l'audit interne;
10. L'analyse et la recommandation pour approbation des états financiers annuels consolidés et audités de la Société, l'approbation des états financiers trimestriels consolidés et non audités de la Société, et ce, conformément aux lois en vigueur;
11. L'examen de toutes plaintes formulées par des tiers, par le ministère du Revenu, etc., et l'établissement de leur incidence réelle ou potentielle sur les résultats de la Société en s'assurant que des notes appropriées soient inscrites aux états financiers;
12. L'analyse et la recommandation pour l'approbation des prospectus, des notices annuelles, des rapports annuels ou d'autres rapports, selon le cas, y compris les circulaires de procuration et avis de procuration envoyés aux actionnaires de la Société. La revue des discussions et des analyses faites par les membres de la direction de la situation financière et des résultats de l'exploitation et de tout autre document touchant une divulgation matérielle, telle qu'établie par le conseil d'administration de temps à autre;
13. Tout autre sujet déterminé par le conseil d'administration;
14. Le rapport au conseil d'administration à chacune de ses réunions, de manière opportune et régulière.

Général

Dans la réalisation de ses devoirs et de ses responsabilités, le Comité devrait être pleinement diligent dans la surveillance qu'il exerce afin d'éviter la fraude ou les abus. En conséquence, le Comité peut mener des examens, des études et des enquêtes, et engager des conseillers juridiques, financiers ou autres, aux frais de la Société, selon des fréquences et des conditions que le conseil d'administration juge appropriées.